—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes. —Cardinal Andrieu.

"DIEU ET PATRIE"

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 26 Septembre 1934 No. 47

VICTOIRE LIBERALE

Les élections complémentaire de l'Ontario donnent quatre sièges sur cinq aux libéraux.

TORONTO. — Les libéraux de tout le Canada sont maintenant dans la jubilation depuis lundi soir, alors que quatre de leurs candidats ont remporté une éclatante victoire dans les élections complémentaires en Ontario. Un seul conservateur a pu se faire élire dans les cinq comtés que se disputaient et les libéraux et les conservateurs.

Les députés libéraux élus sont: Frontenac-Addington: Colin Campbell, gain sur les conservateurs; West Elgin: W. H. Mills, pas de changement; York North: W. P. Mulock, gain sur les conservateurs; Kenora-Rainey River: H. B. McKinnon, pas de changement.

Le seul député conservateur élu est T. L. Church qui a conservé à son parti le comté de Toronto East.

La position des partis à l'heure actuelle à la Chambre des Communes est la suivante: Conservateurs: 135; Libéraux: 92; Fermiers-Unis: 10; Travaillistes: 4; Indépendants: 2; Progressistes: 1; siège vacant: 1. Ce siège est celui de Halifax que représentait l'hon. W. A. Black, décédé.

—oOo—

S. E. Mgr Yelle à Rome

Visite "ad limina".

SAINT-BONIFACE. — S. E. Mgr Yelle a quitté Saint-Boniface, en route pour Rome où Son Excellence fera sa visite ad limina. Cette année est l'année fixée pour la visite des évêques d'Amérique et Son Excellence ira présenter au Saint-Siège le rapport que chaque diocèse fait au Saint-Siège tous les cinq ans. Son Excellence est accompagnée de son frère, M. l'abbé Gérard Yelle, qui entre chez les Messieurs de Saint-Sulpice et se rend à Issy et à Rome. Mgr le Coadjuteur sera absent pendant quelques mois. Durant son absence, le diocèse sera administré par Mgr Jubinville, vicaire général.

—oOo—

Nôme va être reconstruite

O veut reconstruire cette petite ville avant l'hiver.

NOME, Alaska. — On espère reconstruire cette ville ravagée par l'incendie avant que les glaces de la région arctique rende impossible toute navigation. On est à prendre des mesures en vue d'y transporter du bois et d'autres matériaux de construction de même que des vivres et des médicaments. L'Alaska Steamship Company diminuera ses taux de moitié pour le transport de ces matériaux.

On est à préparer des rapports officiels des dommages, qu'on estime à $3,000,000. Les sans foyers sont au nombre de 400. On rapporte que deux Esquimaux, qu'on disait avoir péri pendant l'incendie, sont sains et saufs.

Billets de banque

OTTAWA. — Les nouveaux billet de banque du Canada qui seront mis en circulation dans quatre mois environ, seront plus petits que les billets actuels, mais un peu plus courts, et un peu plus larges que les billets américains. On dit qu'ils mesureront six pouces de longueur et 2 7-8 pouces de largeur. Les billets canadiens actuels sont de 7 3-8 par 3 3-8 pouces, et les billets américains de 6 5-16 par 2 11-16 pouces.

On imprime actuellement les nouveaux billets et ils seront mis en circulation lorsque la Banque du Canada commencera ses opérations. Les portraits du roi, de la reine et du Prince de Galles apparaîtront sur ces billets.

LONDRES. — Le mariage du prince Georges et de la princesse Marina de Grèce, aura lieu le 29 novembre à l'Abaye de Westminster.

QUEBEC. — La fête de l'inauguration de l'Université Laval a été célébrée il y a eu 80 ans vendredi. Cette fête avait été célébrée en effet le 21 septembre 1854, et l'archevêque de Québec d'alors, Mgr Turgeon, avait posé la pierre angulaire de l'édifice qui est devenu le corps principal de l'université.

DES JEUNES COMPATRIOTES A L'HONNEUR

Une nouvelle envoyée aux journaux de la province par le département provincial de l'agriculture annonçait ces jours derniers les résultats des Clubs de blé, d'avoine et d'orge.

Le championnat provincial pour le blé et l'avoine jugés sur le champ a été gagné par le Club de St-Brides, 10 milles à l'ouest de St-Paul.

Dans les Clubs de blé, ont obtenu les premières places pour toute la province, M. Arthur Chatel de Bonnyville avec 97 points sur 100 et M. Léo Croteau, du même endroit, lequel s'est classé second avec 96.9 points sur 100.

Dans les Clubs d'avoine, les premier et deuxième dans la province ont été M. Camille Noël de St-Paul avec 97.7 points sur 100 et M. A. Hamelin aussi de St-Paul avec 96.6 points sur 100.

Dans les Clubs d'orge, le 1er prix a été remporté par M. Henry Koehli de Daysland avec un total de 96 points; le second prix a été décroché par M. C. Englehart de Holborn avec un total de 94 points.

Il y eut dans la province cette année, 103 Clubs à grain: 53 Clubs de blé, 31 Clubs d'avoine, 11 Clubs d'orge.

Le Club champion St. Brides recevra cette année la coupe d'argent pour le blé, donnée par le département provincial de l'agriculture et la coupe d'argent pour l'avoine, donnée par l'Association des producteurs de Grain (Alberta Seed Growers' Association).

Les Clubs de blé sont patronnés par l'Alberta Wheat Pool; les clubs d'avoine par l'United Grain Growers et les Clubs d'orge par la Canada Malting Co.

Nous nous réjouissons du succès remporté par les deux jeunes Canadiens français de Bonnyville, pour les Clubs de blé et par les deux autres jeunes Canadiens français de St-Paul pour les Clubs d'avoine.

Nous félicitons aussi les heureux gagnants et remercions sincèrement tous ceux qui se sont occupés d'organiser ces Clubs et de les mener à bonne fin. Nous félicitons particulièrement M. Louis Normandeau, propagandiste du Cartel du blé et M. Harry Tremblay, agronome bilingue qui sont un peu sinon beaucoup responsables des succès remportés par nos jeunes compatriotes.

N. D. L. R.: En dernière page on trouvera une annonce du Wheat Pool concernant les Clubs de blé et photos des journées agricoles de Falher et Myrnam.

M. E. Lapointe et le communisme

L'ancien ministre flétrit les principes du collectivisme et du communisme.

MONTREAL. — Parlant à une séance de l'Ecole Sociale Populaire qui avait organisé une convention anticommuniste de trois jours, l'honorable M. Ernest Lapointe, C.R., ex-ministre de la Justice, a déclaré que les efforts individuels des citoyens pour promouvoir la coopération sociale "sont plus importants que les articles du code criminel pour assurer le maintien de la stabilité politique, sociale et économique du Canada."

"Les principes du collectivisme et du communisme sont étrangers au caractère national du Canada", dit M. Lapointe. "La menace du radicalisme pourrait être immédiatement enrayée si les idées et les principes sur lesquels s'appuie notre édifice national étaient toujours mis au premier plan."

Exposant les responsabilités des citoyens, M. Lapointe ajouta: "La principale obligation imposée au public, est celle de comprendre et de réaliser les devoirs sociaux et de subordonner les intérêts personnels et privés aux intérêts généraux de la nation. L'union nationale est un idéal pour lequel nous devons toujours lutter. Le système actuel de représentation peut être imparfait, mais il représente néanmoins un progrès en autant que ceux qui servent le font loyalement, car alors il devient un véritable instrument de progrès. Il est essentiel pour la paix dans une nation que l'état ne devienne pas un instrument de privilège pour les uns et un instrument d'oppression pour les autres".

Mort de Mgr F. X. Cloutier

Evêque de Trois-Rivières.

TROIS-RIVIERES. — Le diocèse des Trois-Rivières est en grand deuil. Il pleure depuis une semaine la mort de son chef vénéré, Son Excellence Mgr François-Xavier Cloutier, doyen des évêques de la province ecclésiastique de Québec et du Canada tout entier. Son Excellence a succombé à une syncope. Mandé d'urgence, Mgr Odilon Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières, a eu le temps de lui administrer les derniers sacrements. Mgr Cloutier, âgé de 86 ans, était à la tête du diocèse des Trois-Rivières depuis 35 ans.

Mgr François-Xavier Cloutier était né à Sainte-Geneviève de Batiscan le 2 novembre 1848. Il fut ordonné prêtre le 22 septembre 1872. Le 8 mai 1899 le Souverain Pontife l'élevait aux fonctions de pasteur du diocèse des Trois-Rivières. Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, le sacrait évêque le 25 juillet de la même année. Le 3 février 1915, Mgr Cloutier était élevé à la dignité d'assistant au Trône pontifical.

Le père du Cardinal Villeneuve est mort

Il était âgé de 76 ans.

MONTREAL. — M. Rodrigue Villeneuve, père de Son Eminence, le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, est décédé au commencement de la semaine dernière, à l'âge de soixante-seize ans, entouré de sa femme, de ses deux fils, (le cardinal et le R. F. Ligouri, des E.-C.), de sa fille (Mme Goulet), ainsi que d'autres parents et plusieurs religieuses de la Miséricorde. Le défunt avait reçu ces jours derniers la bénédiction apostolique du Souverain Pontife. La dépouille mortelle a été exposée en chapelle ardente au grand parloir des Soeurs de la Miséricorde, 890-Est, rue Dorchester. Les funérailles eurent lieu jeudi, en l'église de l'Immaculée-Conception. Aussitôt après la mort de son père, le Cardinal a célébré la messe des morts, à laquelle la famille et plusieurs religieuses ont assisté et communié.

Son Eminence avait lui-même administré son père, vendredi dernier.

Selon le désir du Cardinal, l'on remplaça les offrandes de fleurs ou les couronnes, par des offrandes de messes et des bouquets spirituels.

M. Rodrigue Villeneuve était né à St-Esprit, dans le comté de Montcalm, le 4 septembre 1858, et c'était un encore très jeune s'établir à Montréal. Lui survivent: sa femme, née Lalonde (Marie-Louise), deux fils, S. Eminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve et le R. F. Ligouri; une fille, Mme Goulet, deux petites filles, Thérèse et Pierrette Goulet, et trois soeurs.

La "Survivance" offre respectueusement à Son Eminence ses plus sincères sympathies.

La province et les allocations de secours

Le premier ministre annonce de nouvelles mesures à cet effet.

Le contrôle de la distribution des allocations de chômage ou de secours dans les districts ruraux de la province deviendra plus sévère, a annoncé lundi, le premier ministre Reid. A l'avenir, tous les comptes devront être soumis ou bureau provincial avant d'être payés.

Les gouvernements provincial et fédéral continueront à verser leur quote-part aux municipalités, mais celle du gouvernement fédéral ne sera plus que 25 pour cent au lieu du tiers de la somme total. Le gouvernement provincial contribuera cependant comme dans le passé, c'est-à-dire versera le tiers de la somme totale.

Dans le cas des municipalités et des villages on adoptera une procédure nécessairement différente de celle en vigueur actuellement dans les villes, parce que les conditions ne sont pas semblables.

—oOo—

La préparation des nouvelles listes électorales.

Le 15 octobre, 316 énumérateurs parcourront les comtés fédéraux d'Edmonton est et d'Edmonton ouest pour recueillir les noms des nouveaux électeurs.

Dans le comté d'Edmonton ouest, il n'y a plus que 78 bureaux de scrutin à comparer à 122 à l'élection générale de 1930. Cette diminution dans le nombre des bureaux de scrutin est due à la rédistribution des comtés adoptée par le parlement fédéral l'année dernière, lorsque le nouveau comté Jasper-Edson a été formé. Le nouveau comté contient plusieurs bureaux de scrutin qui se trouvaient autrefois dans le comté d'Edmonton ouest. Ce dernier comté compte maintenant de nouveaux bureaux de scrutin obtenus du comté d'Edmonton est sous mentionner celui de Fort Saskatchewan.

Dans le comté d'Edmonton est, il y a 80 bureaux de scrutin. En 1930, on en comptait 91. Ils se trouvent tous, à l'exception de celui de Beverly, dans la ville.

Aux élections fédérales de 1930, 14,-859 électeurs sur un total de 21,040, usèrent de leur droit de vote.

MONTREAL. — Le nombre des électeurs municipaux suivant la liste préparée pour 1935, est actuellement de 218,317, contre 219,907 en 1934. La diminution est due au fait que plusieurs familles vivent dans le même logis, pour raisons d'économie. Il n'y a évidemment qu'un des chefs de famille qui paie officiellement la taxe d'eau qui se qualifie pour le vote.

GENEVE. — La Russie est officiellement entrée dans la Société des Nations. Maxim Litvinoff, ministre soviétique des affaires étrangères, prenant immédiatement la parole, promit la coopération de son pays à la cause de la paix mondiale.

MONTREAL. — Le très révérend D.-T. Owen, évêque de Toronto, a été élu primat de l'église d'Angleterre au Canada. Il succède au très révérend Clarendon.-L. Worrell, archevêque de la Nouvelle-Ecosse.

P.-E. FLANDIN ET LE FRANCAIS DU CANADA

Le français du Canada ne diffère pas du français de la Normandie, de la Bourgogne ou de l'Anjou.

PARIS. — M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des Travaux Publics dans le cabinet Doumergue et chef de la délégation française aux fêtes canadiennes de Jacques Cartier, donnait récemment dans le "Figaro" ses impressions sur les relations entre Canadiens français et Français.

"Comme tous les jeunes pouvoirs, la nation canadienne tendra à se protéger des influences étrangères. Nous ne savons pas à quel miracle d'énergie répété chaque jour, il faut recourir pour défendre la langue française, sur un continent où la langue américaine, qui n'est pas tout à fait la langue anglaise est prépondérante. Les Canadiens français doivent lutter sans cesse contre 100.000.-000 d'anglophones".

M. Flandin relève une fois de plus cette erreur que le français tel que parlé au Canada n'est pas compris des Français: "Il y a ceux qui prétendent que le français est un "patois", inintelligible aux Français eux-mêmes. Mais si notre grammaire, contrairement à celle de l'époque des grandes migrations, religieusement conservée et recopiée dans les écoles du village, la langue du Québec telle qu'on l'entend dans les discours, dans les conversations et telle qu'on la lit dans les livres, n'est pas plus différente du français ordinaire que celle de la Normandie, de la Bourgogne et de l'Anjou.

"Les Canadiens français et les Français jouissent d'un bel avantage en pouvant parler la même langue."

Une importante arrestation

Celle de Bruno Hauptmann qui sera accusé du meurtre de l'enfant de Lindbergh.

NEW-YORK. — L'enlèvement du bébé Lindbergh, le crime le plus sensationnel des temps modernes, est sur le point de s'éclaircir à la suite de l'arrestation d'un fugitif allemand et la découverte d'une partie de la rançon de $50,000 payée par "Jafsie".

L'homme détenu par les autorités porte le nom de Bruno Hauptmann, 35 ans, charpentier de son métier, étranger entré aux Etats-Unis comme rat de cale, peu de temps après avoir été remis en liberté sur parole par les autorités policières allemandes. Sa femme et son neveu, Hans Mueller, sont également détenus par la police qui les interrogera.

A Washington, la police a déclaré que l'écriture de Hauptmann ressemble singulièrement à celle qu'on retrouve sur les notes demandant la rançon.

Dans le garange attenant à la maison de Hauptmann, dans le Bronx, non loin du cimetière ou le Dr John Gordon, l'intermédiaire connu sous le nom de "Jafsie", paya la rançon de $50,000 pour la remise en liberté de l'enfant qui fut retrouvé mort quelque temps après, la police a découvert la somme de $13,750 en billets portant les numéros de ceux qui servirent à la rançon. Ils étaient cachés dans le plancher et dans l'appui d'une fenêtre.

Le procureur général Homer Cummings a indiqué que des mesures expéditives seront prises pour faire accuser et condamner Hauptmann pour enlèvement et recel devant un tribunal criminel du New-Jersey. Il a ajouté que la loi spéciale du New-Jersey sur les enlèvements, connue sous le nom de loi Lindbergh ne pourra pas être appliquée contre Hauptmann parce qu'elle a été adoptée après l'enlèvement et que les lois n'ont pas d'effet rétroactif. Cependant, dès 1931, le New-Jersey avait une loi punissant l'enlèvement de l'emprisonnement à vie et une autre punissant de mort tout meurtrier.

Répercussion du communisme

M. Esdras Minville explique tous les ravages que ce régime a accomplis en Russie.

MONTREAL. — Les journées anticommunistes se sont terminées à Montréal sous les auspices de l'Ecole sociale populaire. Les derniers principaux conférenciers furent le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., et Esdras Minville. Le premier, par de nombreuses statistiques, a montré toutes les ramifications qui sont en train de prendre les associations de sans-Dieu à travers le monde. Il insiste en particulier sur le travail fait en ce sens en Russie.

Quant à M. Minville, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, il a dit que l'expérience marxiste en Russie a fait disparaître la famille, la propriété, la sécurité personnelle, la liberté politique, la liberté de conscience et la liberté du travail.

Dans la conclusion de travail, M. Minville montre qu'un régime de liberté continue est obtenu, au point de vue économique, de meilleurs résultats que ceux dont les bolchéviks se glorifient.

Quant aux répercussions du régime actuel dans la vie de la population, il les énumère ainsi: la famille n'existe plus, anéantie par l'abolition du mariage, auquel on a substitué l'union libre légalisée, par le divorce légalisé, par un méminisme à rebours qui, sous prétexte de rendre la femme égale à l'homme, la mobilise au service de l'Etat et de ses entreprises économiques, par la substitution graduelle de l'autorité de l'Etat à celle des parents dans l'éducation des enfants. La propriété privée n'existe plus et là où en subsistent des restes, ce n'est en fait qu'une possession dont on peut être privé à tous moments sans indemnité. La sécurité personnelle n'existe plus, ni la sécurité de fait, ni la sécurité juridique. La liberté n'existe plus, ni la liberté politique, ni la liberté de pensée, ni la liberté de conscience, ni la liberté du travail. Quant au bien-être matériel, nous savons que le niveau de vie de la population est tout ce qu'il y a de plus médiocre et que la famine sévit presque à l'état chronique en Russie.

Les communistes répètent que le chômage est inconnu dans la République soviétique et que les ouvriers n'y travaillent que sept heures par jour. Mais ce serait bien le plus insondable des mystères qu'en un pays où l'on n'a pas la moitié de quoi se nourrir et se vêtir, le chômage sévit, et c'est déjà un paradoxe assez extravagant qu'on n'y travaille que sept heures par jour.

Mais alors, qu'est devenu l'ouvrier, qu'est devenu le paysan, qu'est devenue la personne humaine dans cette immense aberration sociale? Une bête de somme dont on dispose et qu'on rationne à volonté. Et ce qui est pis, c'est que tant que durera le régime, il en sera ainsi. On ne peut en effet imaginer une Russie communiste où l'individu aurait recouvré sa dignité d'homme, où la population jouirait des droits les plus élémentaires de la personne humaine, car les deux termes: communisme et droit individuel, se contredisent et s'excluent.

"QUOI QUE VOUS FASSIEZ, VOUS N'AUREZ JAMAIS, AU CANADA, L'UNITE NATIONALE'

Jamais les deux mentalités ne pourront s'unir à ce point que nous ne formions qu'un seul peuple avec une seule mentalité.

EXTRAITS D'UN DISCOURS DE M. A. DAVID

Au récent congrès provincial de la jeunesse libérale de Québec, M. Athanase David, secrétaire de la province de Québec a prononcé, à l'adresse de la jeunesse, qui l'écoutait, des paroles qui valent la peine d'être citées. Nous donnons ci-dessous des extraits de sa causerie.

M. David offre d'abord aux jeunes une formule de vie: "Il faut que les vieux vivent, pour permettre aux jeunes d'arriver à maturité." Nonobstant, dit-il un peu plus loin, que quoi que vous fassiez, vous n'aurez jamais, au Canada, l'unité nationale.

Le mieux que vous puissiez attendre, et le moins que vous puissiez désirer, comme nous, qui avons vieilli un peu, c'est que les deux éléments qui souvent, dans le passé, ont divisé notre territoire, s'unissent. Unité dans la diversité, car jamais les deux mentalités ne pourront s'unir à ce point que nous ne formions qu'un seul peuple avec une seule mentalité.

Si vous voulez avoir le respect pour vos idées, vous respecterez celles qui parfois, vous répugneront parce que vous ne les aurez pas pesées, et si parfois vous sentez que l'on vous discute, comprenez que l'on ne vous a pas compris.

Il est impossible dans notre pays,

(Suite page 8)

LES ACTIONS DE LA BANQUE DU CANADA

Les demandes ont été très nombreuses. — Une répartion sera faite au prorata. — Ces titres devront tous être enregistrés. — Le transfert.

Le ministère des finances à Ottawa n'a pas encore donné de chiffres sur les souscriptions reçues pour les actions de la Banque du Canada et on ne croit pas qu'il en donne avant quelques jours parce que le travail de la compilation sera assez long.

Dans les milieux bien informés tout de même, on affirme que les listes de souscriptions auraient pu être closes 48 heures après la publication des annonces officielles tellement les demandes ont été considérables. Le gouvernement fédéral n'a pas voulu fermer les listes car les souscriptions de ceux qui habitent à l'autre extrémité du pays n'auraient jamais eu le temps d'arriver à Ottawa. Comme par ailleurs le gouvernement désire que les 100,000 actions de la banque soient reparties entre les mains d'un aussi grand nombre d'actionnaires que possible on n'a fermé les listes que le 21 au soir comme la chose avait été annoncée.

La demande a été tellement forte que les formules de souscriptions déposées dans les banques et les bureaux de poste du pays ont été épuisées assez rapidement. Le gouvernement s'attendait bien à une bonne demande mais il semble qu'il n'avait jamais anticipé une telle avalanche. Il va s'agir maintenant de faire une répartition au pro-rata. Ce sera un travail assez long et ce n'est pas avant plusieurs jours que les souscripteurs sauront à quoi s'en tenir. On croit que la proportion de la répartition sera plus considérable dans les cas de petits souscripteurs que dans les cas de ceux qui ont souscrit 50, 40 ou même 25 actions. Nombre de personnes ont décidé d'acheter de ces actions de la Banque du Canada dans l'espoir qu'elles se vendront à prime de $5 ou même de $10 d'ici quelque temps. Cela se peut fort bien. On n'a pas encore fait allusion à l'inscription de ces actions en Bourse mais il est entendu qu'elles seront inscrites à la cote un de ces jours. En attendant il se peut fort bien qu'il s'établisse un marché temporaire chez les courtiers.

Vu l'intérêt qu'on a porté à ces actions de la Banque du Canada il est peut-être bon de faire remarquer que toutes devront être enregistrées. Il ne sera pas émis de certificats au porteur. La loi qui régit la Banque est claire sur ce point. On comprend facilement pour quelle raison. Le gouvernement tient, en effet, à ce qu'aucun actionnaire ait plus de 50 actions. Par ailleurs aucun actionnaire ne doit être intéressé dans une banque à charte et n'être pas sujet britannique. S'il y avait des certificats au porteur ce serait fort aisé de déjouer la loi.

Il y aura des bureaux de transfert dans chaque province du Canada. Les actions ne pourront changées de mains que lorsqu'elles seront entièrement payées. Lorsqu'un transfert d'actions sera effectué il faudra que l'acheteur, comme dans le cas des premiers actionnaires, fasse une déclaration statutaire à l'effet qu'il est sujet britannique, qu'il n'est pas intéressé dans une banque à charte ou qu'il n'agit pas pour une personne qui y est intéressée. De plus il devra déclarer s'il possède déjà des actions de la Banque du Canada et le nombre.

—oOo—

PARIS. — La France semble avoir retrouvé sa stabilité intérieure et être entrée dans une période de première convalescence économique, à la suite des mesures efficaces, prises en mars et avril pour résoudre les problèmes capitaux posés par des finances publiques en désordre et par des déficits budgétaires de plus en plus menaçants.

REGINA. — M. J Coldwell, chef de la C. C. F., de Saskatchewan, est en train d'établir une forte organisation en Saskatchewan, en vue des prochaines élections fédérales. Les commissaires de l'école publique de Regina lui ont donné congé à cet effet. La commission scolaire refusa antérieurement la démission de M. Coldwell. Il annonce qu'il sera probablement candidat aux prochaines élections.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

LA LIBERTE, MA CHERE!

—Alice, à l'occasion de ton anniversaire, je te souhaite en plus de maintes bonnes choses, un joli bébé qui héritera du regard de son père, et du sourire de sa mère.

—Tu perds la tête Valéda! Renoncer à ma liberté? Tu ne peux me souhaiter pire, je t'assure. . . Que dirait mon Paul s'il t'entendait !

—Il me trouverait sensée, et m'attribuerait beaucoup de coeur, sans te le dire je parie !

—Connais-tu la définition du mot liberté, toi qui n'en as jamais eue ?

—Allons donc, j'ai toujours joui de la liberté de faire tout ce que me dictait la raison.

—Oui, tu étais son esclave.

—Tu fais erreur.

—Tu ne me feras pas croire que l'on puisse être heureuse, à se caserner; à surveiller cinq enfants, qui jours et nuits vous réclament, vous accaparent, en ruinant votre santé.

—Comment donc ! Ai-je l'air malade ? Vois mes yeux clairs, et compare avec les tiens fatigués; admire l'éclat vif de mon teint, et ne te froisse pas ma chère, mais le jaune cire de tes joues, est le résultat sans doute de nuits d'insomnie plus longues que les miennes.

—Peu importe, je m'amuse pendant que toi, tu peines près d'un berceau en chantonnant des heures . . . cette monotonie me tuerait.

—Ma voix se cultive en répétant les jolis airs que notre mère chante; son bon exemple devrait rayonner sur toute notre vie. Elle est encore alerte, gaie, le bonheur personnifié.

—Mais que dis-tu de la sévérité de notre père ? Je me souviens, qu'au temps de notre fréquentation, de la pièce voisine, nos parents entendaient tout ce que me disait Paul . . . ce qui ne nous permettait aucun épanchement. . .

—Vous en avez joui davantage depuis votre mariage n'est-ce pas? Tu sais, les prédications faites en vue de prévenir les dangers, sagement écoutées, et appliquées par les parents d'autrefois, contribuaient à fonder des foyers où le devoir tout naturellement s'accomplissait, avec amour et piété. Tu étais la plus jeune de notre famille, et moins en mesure de saisir avec quelle grandeur d'âme les parents nous dirigeaient vers l'avenir.

—Ah! j'étais l'enfant gâtée, c'est pourquoi nous ne nous ressemblons pas du tout, ainsi, tu aimes ton chez toi, moi j'apprécie le mien comme abri; tu aimes même dans le silence de la nuit, au tic tac de l'horloge, bercer les petits quand tu tombes de sommeil; moi je préfère danser au son d'une musique bien rythmée, à coups de tambour; mon mari s'en fatigue, mais pour moi c'est toujours nouveau.

—Depuis quelques semaines tu n'es pas sortie, je te crois alors devenue plus raisonnable.

—Je souffre tant de la gorge. . . au point qu'hier Paul a dû appeler le médecin; et croirais-tu? cet imbécile, me défend la cigarette.

—Comme ta santé s'écroule à cause d'elle, pourquoi persister? Tu sais combien néfaste est la nicotine. . .

—Malheureusement, je ne puis m'en passer; la nuit je reste là, éveillée des heures. . . c'est pourquoi je préfère être dehors à m'étourdir. . . .

—Et tu appelles cela jouir de ta liberté? Ma petite Alice voyons ouvre les yeux; il faut à tout prix, réagir contre ce poison qui t'infecte et le sang, et les idées. Je persiste à te souhaiter un petit ange, dont les lèvres fraîches et friandes de baisers, feront repousser de ta bouche, ce qui serait susceptible de la salir, ou de l'infecter.

—Tu n'est pas douce.

—Je te voudrais, si heureuse.

—Ah! entendre pleurer toujours, serait par trop déprimant.

—Mais il y a des bébés qui pleurent rarement . . juste assez pour exercer leurs cordes vocales, et croirais-tu, que le bonheur de les presser sur son coeur, de boire leurs larmes, de soudain les voir se calmer et sourire, vaut à la vraie maman, un petit coin du paradis. Ces joies ne se définissent pas, elles sont trop grandes. . . .

—Crois-tu que j'aurais le talent, l'habilité de me faire aimer d'un tout petit que je ne saurais même pas tenir. . .

—Ma chérie, cela ne demande pas de talent; cet enfant issu de ta chair ne pourrait que t'aimer, te chérir, encercler ton cou de ses bras potelés, et regarder jusque dans le fond de ton âme; il serait si confiant en toi que tu l'adorerais.

—Tu en as cinq, tu dois parler en connaissance de cause. . . Te sont-ils aussi précieux les uns que les autres?

—Oui, au point de ne pouvoir faire un choix. Chacun a son caractère à lui, dont l'étude absorbe le père et la mère qui se consultent, et s'amusent des finesses de l'un, des remarques piquantes de l'autre; les attentions maternelles que l'aînée offre au plus jeune, sont touchantes parfois; aussi, d'un aide précieux.

—J'aurais peur. . . je suis si nerveuse. . . vois mes mains tremblent.

—Enrayons la cause, puisque la nervosité te fait craindre bien à tort crois moi, une situation créée par Dieu. Redeviens forte physiquement, et semblable à celle de l'évangile. La femme désignée à la divine mission d'être mère s'énorgueillit de contribuer à l'humanité, un être dont l'intelligence, qui sait, peut-être le génie, rendra d'immenses services soit à l'église, soit à la science, soit à sa race.

—Et si le sort me donnait un enfant imparfaitement constitué.

—En vraie chrétienne, tu te soumettrais, mais il est peu probable qu'un tel malheur vous écherrait.

—Tu me conseilles alors de suivre rigoureusement l'ordonnance du médecin? Comment en aurai-je le courage. . . (elle jette un regard suppliant vers le brillant étui vide de cigarettes.)

Valéda en riant, le glisse dans sa poche, et tendrement s'approche d'elle.

—Alice, laisse moi t'embrasser et t'y aider. Maintenant, le but de ma visite. Nous vous désirons pour la saison de la chasse et un bon mois en plus. Vous occuperez l'aile du soleil levant, isolée du tapage des enfants. . . .

—Tu es une adorable maman! J'accepte avec reconnaissance pour moi et pour Paul, sachant le plaisir qu'il éprouve de jouer avec tes fils; il est tellement enfant lui-même.

—Alors je te guérirai, je te libèrerai de l'entrave qui lie ta volonté, et te fait prisonnière de la cigarette, ennemie jurée de ta liberté, ma chère.

MADRINA.

Le premier baiser

Il y a bien longtemps que ses petites lèvres s'essayaient à presser ma joue, que je lui disais tous les matins en souriant: "Un baiser, petite fille, un baiser à maman". Ses menottes pinçaient, sa bouche rose s'avançait, mais c'était un baiser ébauché, un baiser manqué.

Bravo, Louisette a réussi, j'ai reçu son premier baiser; elle est triomphante et moi donc! Demain elle passera autour de mon cou ses petits bras ronds, chaque jour son joyeux regard me dira de plus en plus: je t'aime, maman: Je vais être payée de mes peines, de mes soins, elle va m'aimer enfin! Pauvre cher ange, est-il une caresse plus suave que la tienne.

Si tu as peur, tu caches contre mon sein ta tête et tu te crois sauvée. Si je m'éloigne, tu pousses des cris de détresse, je suis tout pour toi comme tu es tout pour moi: encore un baiser, c'est que, vois-tu, je veux épuiser pendant que tu es petite, pendant que tu es à moi, la coupe de félicité que me donne ta naive tendresse; c'est que je ne serai pas toujours ta première pensée, c'est qu'il faudra qu'un jour, je partage ton coeur, et je n'en aurai peut-être pas la plus grande part; c'est que tu entendras de moi des paroles graves; c'est que je veux faire de ma fille une vraie femme sage, forte et intelligente, tandis qu'à présent je ne sais que sourire pour te rendre joyeuse ou chanter pour t'endormir!

Oh! qu'il est doux ce baiser que je sens passer sur ma joue comme un souffle de la brise, comme un rêve du printemps, comme un heureux présage d'avenir; avec lui commencent vraiment mes joies de mère et lorsque je t'aurai faite sage, instruite, lorsque je t'aurai fait aimer la vérité, lorsque je t'aurai fait comprendre que la vie est une étape sur le chemin de l'avenir, lorsque tu seras devenue un coeur, une volonté, une valeur, chère fille, n'est-ce pas que tu m'aimeras encore?

POTONIE PIERRE.

Melle. Françoise Pigeon est l'heureuse gagnante du problème de mots croisés No 9

***

NOS FÉLICITATIONS

A leur tour

Quand, devenus hommes et femmes, les enfants s'en vont du foyer paternel, son-ils quittes envers les parents qui les élevèrent et firent pour eux tous les sacrifices possibles afin de leur assurer un avenir? nombre de jeunes gens semblent l'oublier, qui traitent leurs parents avec désinvolture et négligent de leur rendre tous les menus devoirs de courtoisie qui leur sont dûs.

Ce n'est pas toujours leur faute, cependant, et, très souvent, cela provient du point de départ. Quand ils étaient petits, on n'a pas pensé de leur donner de polies manières, à les habituer à être toujours courtois; on a cru que les relations familiales n'avaient aucune espèce d'importance et que tout était bien tel quel.

Il est très fréquent, en notre pays, d'entendre les enfants dire "vous" à leurs parents, sous prétexte que le tutoiement est moins respectueux. Sans doute, mais cela ne veut pas toujours dire grand chose et il m'est déjà arrivé d'entendre des enfants traiter fort cavalièrement leurs parents qu'il ne tutoyaient pourtant pas.

La bonne éducation se révèle à des indices qui ne trompent jamais et donne une aisance de manière qui ne s'acquiert pas en vingt-quatre heures, aisance qui permet de se mettre tout de suite à portée d'un interlocuteur, ou de s'adapter immédiatement au milieu où on est placé.

Bien élevé celui qui sait parler poliment à ses inférieurs sans les écraser de sa prétendue supériorité, qui donne des ordres de façon claire et précise, sans crier ni gesticuler, qui ne témoigne pas de servilité devant les supérieurs, mais demeure à leur égard dans la note juste, qui rend aux femmes ces menus services qui attirent un remerciement souriant.

Mais c'est surtout dans la famille que la plus exquise politesse, la plus entière déférence doivent régner. Il faut exiger des enfants une continuelle courtoisie et ne pas permettre qu'entre eux s'échangent aménités ou paroles aigre-douces. Pas de ces disputes violentes qui dégénèrent souvent en batailles, pas de moqueries, pas de quolibets. Il faut accoutumer les petits garçons à être courtois envers leurs jeunes soeurs, envers leurs petites amies. Quand ils seront grands, cela leur semblera tout naturel et ils se montreront si polis envers les jeunes filles et les dames, qu'on recherchera leur présence.

Si on veut que nos enfants soient toujours corrects envers nous, nous devons leur donner le bon exemple, en étant, nous-mêmes, d'une parfaite courtoisie envers nos parents vieillis.

Les recevons-nous? Ils doivent avoir, partout, la place d'honneur et ils ont droit à tous nos égards. Leur chambre sera confortable et même si nous devons nous priver, pendant leur séjour, de quelque plaisir, faisons-le sans récriminer, et surtout, sans montrer de dépit.

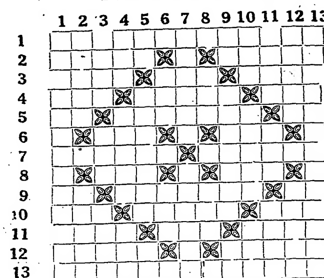
Il ne faut pas tolérer non plus que les enfants fatiguent leurs grand'parents, soit en grimpant sur leurs genoux, soit en leur faisant raconter de trop longues histoires. Il faut aussi les accoutumer à respecter le sommeil des vieillards et les empêcher de faire du bruit quand ils se reposent l'après-midi.

Cette déférence portera ses fruits. Les enfants voient trop clair pour que la façon dont leurs parents ont traité leurs ascendants ne reste pas présente à leur mémoire. Et à leur tour, aimables, courtois, aimants, ils entoureront nos vieux jours d'affection et de reconnaissance.

Odette OLIGNY.

MOTS CROISÉS

Problème No. 12



HORIZONTALES:

1—Exclamation d'admiration, de surprise. — Nom de l'administrateur du journal. — Forme du verbe boire.
2—Amener vers soi. — Voyelle. — Faire tort, faire obstacle.
3—Pain de qualité inférieure. — Adjectif possessif. — Ancienne monnaie d'argent.
4—Partie du corps des vertébrés. — Assujettir avec des cales. — Terre entourée d'eau.
5—En quel endroit. — Figer, coaguler. — Qui sert à lier les parties du discours.
6—Consonne. — D'un goût acide. — Voyelle. — Indique la cause, le moyen. — Voyelle.
7—Feuille sèche et mince, pour imprimer, écrire, etc. — Recherché dans sa mise.
8—Consonne. — Traduction anglaise de bras. — Voyelle. — Tout contre. — Voyelle.
9—Conjonction copulative. — Personnes conforment au bon sens. — Note de la gamme.
10—Chemin bordé de maisons. — Qui est sans compagnie. — Appareil destiné à maintenir un navire vertical pendant toute la durée de son lencement à l'eau.
11—Rongeur. — Métal précieux (pl.) — Nom vulgaire du thymus du veau et de l'agneau.
12—Debarrasse de toute ordure. — Consonne. — Partie supérieure du corps humain.
13—Partie dure et solide qui forme la charpente du corps humain. — Dont le siège est au dedans. — Qui sert à lier les parties du discours.

VERTICALES:

1—Conjonction. — Vaincre, subjuguer. — Deux voyelles.
2—Nom général et vulgaire des oiseaux de proie norturnes. — Voyelle. — Outils de chaudronniers, de joalliers, etc.
3—Action de rire. — Ville de Belgique. — Eaux minérales renommées. — Liquide transparent, insipide, inodore.
4—Adjectif possessif. — Peaux épaisses de certains animaux. — Préfixe qui signifie trois.
5—Métal précieux. — Temps d'abstinence. — Préposition qui indique le lieu, l'endroit, etc.
6—Consonne. — L'un des mois. — Consonne. — Préfixe qui signifie nouveau. — Consonne.
7—Espace laissé entre les deux côtés du lit et le mur. — S'empare par violence ou par ruse, de ce qui appartient à un autre.
8—Voyelle. — Substance dure, friable, sèche, soluble et d'un goût acre. — Consonne. — Trois lettres du mot "usuels". — Consonne.
9—Préposition qui indique, la matière, l'état, etc. — Restaurée. — Abréviation de bonne nouvelle.
10—Genre de plante officinale. — Qui n'est pas communs. — Une forme du verbe ruer.
11—Adverbe de lieu. — Courant de mer très violent dans un passage étroit. — Deux fois.
12—Consumé par le feu. — Voyelle. — Ce qui demeure d'un tout.
13—Deux voyelles. — Travailler pour apprendre les lettres, une science, un art. — Conjonction qui sert à lier les parties du discours.

La solution de ce problème paraîtra le 17octobre.

$1.00 à l'heureux gagnant, chaque semaine. . . .

SOLUTION DU PROBLEME NO. 9

HORIZONTALES:

1—Forcade.
2—Miroitier.
3—L—Netteté—J
4—Ah—Seals—Be.
5—Vie—R—E—Dru.
6—Abus—R—Sein.
7—Lors—I—Anse.
8—Lue—A—G—Tes.
9—Ex—Allié—Es.
10—E—Amiable—E.
11—Précieuse.
12—Inertes.

VERTICALES:

1—Lavallée.
2—M—Hiboux—P.
3—Fin—Eure—Ari.
4—Ores—SS—Amen.
5—Roter—Alice.
6—Cita—Ri—L'air.
7—Atèle—Gibet.
8—Dits—Sa—Elue.
9—EEE—Den—Ess.
10—R—Brisée—E.
11—Jeunesse.

Pas de prêtre entre toi et moi!...

Feuilleton de la "Survivance"

PIERRE L'ERMITE

CHAPITRE XVIII

(suite)

—Et puis, ce mot "rien", croyez-vous vraiment qu'il soit la conclusion définitive de la vie de la petite Soeur Thérèse..? Répondez-moi franchement?

—Concusion..? non.

—Vous savez bien qu'elle s'est ressaisie après..?

—Peut-être....

—Ce n'est pas "peut-être" c'est certainement. Alors, pourquoi éviter de le dire..? Pourquoi monter ce mot "rien" en épingle de cravate? Est-ce de la loyauté, cela?

—Je vous apporte ici ce qui m'a surtout frappé.

Une fois, son mari lui raconte un très grave accident d'auto arrivé à une famille amie.... deux tués, trois blessés!

—Et pourtant, s'écrie Gilbert, ils avaient vissé, avec trois vis, dans leur voiture, une magnifique médaille de saint Christophe.... Je l'ai vue, elle avait coûté cent vingt francs. Avouez que ce n'est pas payé?

—Cela prouve quoi?

—Mais que le saint les a froidement laissés "tomber" malgré la médaille somptueuse.... Et que, s'il existe, il a manqué à tous ses devoirs.

—C'est sérieux, ce que vous me dites encore là?

—Très sérieux!..

—Vous croyez sérieusement que l'Eglise enseigne qu'on peut faire toutes les folies, risquer toutes les vitesses, comme votre ami, qui roulait à cent dix kilomètres à l'heure sur une route mouillée, pourvu qu'on ait sa médaille de saint Christophe..? Et que le ciel est à la disposition de toutes les bêtises des hommes..? Pour empêcher un train de dérailler, ou un avion de s'écraser, il suffirait d'embarquer une Soeur de Charité.... Vous, un homme cultivé, vous pensez sincèrement ce que vous venez de me dire?

—Ne vous fâchez pas, ma petite Lucette. Vous savez bien que je n'enlèverai pas de notre voiture le beau saint Christophe en émail bleu, qui nous a été offert par la libéralité de votre chère maman, toujours royale et généreuse envers son gendre. Le pauvre homme!.. S'il ne nous fait pas de bien, il ne nous fera pas de mal.... Du moins, je l'espère!..

—Vous l'espérez!..

—Oui, je l'espère.... Ma nourrice m'affirmait jadis que les petits saints étaient beaucoup plus "vengeancieux" que le bon Dieu lui-même.

Non seulement Gilbert ne recule pas devant les sujets pitoyables, mais c'est même là qu'il pousse son objection avec plus d'âpreté.

Une des compagnes de Lucienne, très pieuse, avait perdu, à la suite d'une méningite, sa petite fille qu'elle adorait, et pour laquelle elle avait demandé des prières à Notre-Dame des Victoires et dans plusieurs communautés religieuses. Gilbert naturellement, avait lu ces lettres.

Au retour du convoi, pendant lequel il avait assisté à toute la douleur de la mère, Gilbert jeta négligemment cette phrase, en dépliant sa serviette:

—Et vous croyez que, s'il y avait un Dieu, il n'aurait pas guéri cette petite Geneviève, pour laquelle tant de saintes âmes ont prié!

—Vous en êtes là, Gilbert?.... à douter même de l'existence de Dieu!....

—Mais oui.... j'en suis là! Je doute maintenant de tout.... Oh! excepté de ma petite femme chérie.

—Eh bien, admettons qu'il n'y ait pas de Dieu, et que cette pauvre maman accepte votre négation.... C'est alors le chaos, l'accident imbécile, le néant. Croyez-vous que cette mère en sera mieux consolée et moins malheureuse?

—Je ne prétends pas cela....

—Pourquoi voulez-vous lui arracher le seul espoir que lui donne la foi? Au lieu de pleurer comme ceux qui n'ont pas d'espérance, elle croit que, vraiment, elle n'a pas souffert en vain.... Dieu ne l'a pas exaucée? C'est pour des raisons qu'elle ne comprend pas, mais devant lesquelles elle s'incline. Elle croit surtout que sa petite enfant est maintenant un ange du ciel et que, peut-être, c'est parce que Dieu a particulièrement remarqué ce bouton en fleur qu'il l'a cueilli plus tôt, comme nous faisons nous-mêmes dans nos jardins. Les anciens, qui étaient pourtant des païens, disait déjà: "Celui que les dieux aiment, meurt jeune." Cette foi, son seul, son immense soutien dans son immense détresse, pourquoi voulez-vous si obstinément la lui arracher?

—Je ne veux rien lui arracher du tout, ma chère amie, je pense tout haut devant vous. Seulement, je vous fais observer que, dans ce cas, la religion est bien ce que disent les Russes: "l'opium du peuple".

—L'opium a du bon.... Il est même très précieux pour les malades en de douloureuses opérations. Mais, ici, il ne s'agit pas d'un calmant passager, sans efficacité pour la guérison. Mon amie est comme moi, elle a la foi en une réalité **objective**.... Elle ne s'endort pas sur une chanson berceuse.... Elle **croit**.... Et c'est pourquoi, forte de sa foi, elle s'interdit de pleurer comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Et, pour son enfant sans péché, cette espérance brille devant ses yeux comme une certitude.

—Une certitude!....

—Oui, une certitude....

Les yeux de Lucienne fixent ceux de son mari et appellent la bataille.

Fidèle à sa tactique, Gilbert tourne court:

—Si vous préférez que je me taise?

De beaucoup, Lucienne préférerait cela. Car elle constate, chaque jour, l'inutilité de toute discussion.

Son mari ne cherche que le dernier mot, et pas du tout la vérité calme et sereine.

Aussi, peu à peu, pour avoir la paix, c'est elle qui se réfugie dans le silence comme dans une forteresse qu'elle rêverait inviolable.

Hélas! Même là, qu'elle le veuille ou non, elle retrouve le souvenir et l'écho de l'objection entendue.... de l'objection qui est devenue l'atmosphère qu'elle respire et qui, malgré ses réactions, est en train d'empoisonner sa belle santé morale.

Car, si elle peut répondre à beaucoup de questions, il en reste fatalement bien d'autres, dont elle ne trouve pas la solution toute seule.

Elle ne serait pas mariée, elle irait chercher du secours dans sa paroisse, et la force là où est la force.

Cinq minutes de conversations avec l'abbé Paulet dissiperaient bien des nuages; sa route redeviendrait claire et son esprit apaisé.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Aussi, par lassitude, Lucienne se laisse aller.... Peu à peu, elle entend tout et ne répond presque plus....

Cela fait ce que cela fait! A la grâce de Dieu.... ou du diable.... ou de personne!....

Elle voit de moins en coins clair....

Elle ne sait plus!....

Autre aggravation: son mari prend l'habitude d'apporter des livres qui développent les thèses amorcées à table et donnent une certaine base à des plaisanteries, en apparence jetées uniquement pour faire mousser la conversation.

Ces livres, Gilbert les laisse traîner à profusion sur son bureau comme le pêcheur laisse, derrière sa barque, trainer l'appât sur d'invisibles fillets où se prendra le poisson.

Il variait, en dilettant, les plaisirs, et allait chercher, choisir ses complices un peu dans tous les siècles, et dans tous les genres.

Une fois, c'était le gras Rabelais.

Une autre fois, le fin Voltaire.

Le plus souvent, c'étaient des auteurs modernes, tantôt sérieux, tantôt ricaneurs, toujours aguichants.

Lucienne en trouvait dans toutes les pièces.

Elle n'avait rien à dire, car, en apparence, ces livres étaient de la bibliothèque de son mari, et pour son usage personnel.

En réalité, c'est à elle qu'ils étaient destinés. C'est son âme qu'ils visaient, son âme qu'il avait la scélérate mission de déchristianiser.

Un soir il apporta un vieux petit bouquin jauni, curieux, et jamais réédité, qu'il avait, par hasard, découvert sur les quais.

A la sortie du Palais, Gilbert avait interviewé plusieurs bouquinistes pour retrouver le pamphlet de Michelet sur le **Prêtre** et la **Femme**.

C'était ce livre-là.

—Ce n'est certes pas dans vos idées, ma chère Lucienne, ni même tout à fait dans les miennes.... mais, vous verrez, c'est assez piquant à lire. Une vinaigrette, de temps en temps, réjouit l'estomac.... Et puis, c'est un jour nouveau qui se projette sur vos toujours chers amis. Tout n'y est pas vrai. Mais, non plus, tout n'y est pas faux.

En son fort intérieur, Lucienne décida qu'elle ne le lirait pas.

Et puis!.. Et puis!..

Un jour de brume, elle le trouva sous sa main, le triste livre.... Elle l'ouvrit presque sans s'en apercevoir, histoire de tuer le temps, et en avala quelques pages.

Elle ne continua pas, sentant que ce poison lui faisait du mal.

Mais, déjà, ce qu'elle en a absorbé la gêne. Et elle y revient pour mieux comprendre, mieux discuter la chose. Elle en fut froissée encore davantage, mais combien intéressée!

Finalement, énervée, agacée, vaincue, elle lut le livre tout entier, chapitre par chapitre.

Quand elle eut fini, Lucienne le garda, le triste livre, sur ses genoux, les yeux lointains, l'esprit intoxiqué, réfléchissant à toutes ces accusations nouvelles, inattendues, auxquelles jamais, en son âme droite et pure de saine jeune fille et jeune femme, elle n'avait pensé, et qu'elle n'aurait pas crues possibles.

Et ses lèvres, les siennes, murmurèrent à leur tour: "Qui sait?.. Peut-être!.."

C'était déjà le commencement de la fin....

CHAPITRE XIX

De même qu'on perd la santé et qu'on devient alcoolique, jour à jour, presque sans le savoir, la pauvre Lucienne commence donc à perdre, non seulement la sérénité de sa foi, mais aussi sa foi.

La goute d'eau, tombant à la même place sur la pierre la plus dure, finit par la creuser.

L'offensive de Gilbert, habile, prudente, obstinée sur le même point de l'âme de sa femme, en entame l'armature, forgée pourtant avec tant de soin par l'abbé Paulet.

Intérieurement, Gilbert sourit avec orgueil à sa victoire, car il voit enfin se réaliser ce qu'il a décidé.

(à suivre)

La Survivance

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 26 Septembre 1934

Protestation

ce 19 septembre 1934

Monsieur Hector Charlesworth,

Président de la Commisison
Canadienne de la Radiodiffusion,

Ottawa, Ont.

Cher Monsieur,

L'Exécutif de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta proteste vigoureusement contre la manière dont on a irradié les programmes de Charlottetown et de Gaspé, les 24 et 25 août dernier.

En ces occasions mémorables, la Commission a complètement ignoré toute la population canadienne, anglaise et française, en dehors du Québec et l'a empêchée de suivre les cérémonies et d'entendre les discours prononcés par des visiteurs venus d'Angleterre, de France et des Etats-Unis. Est-ce parce que ces discours ont été prononcés en français ou simplement est-ce parce qu'on a voulu faire un affront aux 700,000 Canadiens de langue française en dehors du Québec?

Chose certaine, quelle que soit l'excuse que la Commission donne, elle a fait preuve d'un esprit de fanatisme en nous enlevant le privilège d'écouter le programme de ces fêtes qui ne se repèteront certainement pas pour tous ceux qui auraient pu les entendre.

La Commission a déjà irradié des programmes qui intéressaient tout spécialement les Canadiens de langue anglaise, et ceux de langue française ont eu l'esprit assez large pour les accepter, simplement parce que la Commission ne faisait que mettre en pratique le programme qu'on lui avait tracé: développer davantage l'harmonie qui doit exister entre les deux grandes races au pays.

Quelques-uns de ces programmes ont intéressé les deux éléments principaux, mais comme vous le savez déjà, la grande majorité des programmes spéciaux étaient surtout irradiés pour l'élément anglais. Permettez-moi de vous les rappeler:

Le cent cinquantième anniversaire des loyalistes à St-Jean, N.B.; l'arrivée et la réception, à Shédiac, N. B. de l'armada-aérienne d'Italie; l'arrivée à Montréal, de la même armada; l'arrivée à Edmonton de Wiley Post, dans son tour du monde en avion; l'ouverture de l'Exposition mondiale du grain et la conférence de Régina; la cérémonie d'inauguration du parc national de Riding Mountain; la conférence, tenue à Banff, de l'Institut des relations du Pacifique; les courses nautiques pour le trophée Harmsworth, à Détroit; la conférence des relations inter-impériales, à Toronto; le récit émouvant de la course internationale en ballon de Sudbury et Québec; une émission spéciale sur les progrès de la Radio, dédiée au père de la Radio, signor Marconi; la cérémonie du jour du Souvenir, sur la colline du Parlement, à Ottawa; la cérémonie funèbre sur la tombe de Sir Arthur Currie; la vigile de Noël dans le vieux Québec; les cloches de l'église de la Nativité, à Bethléem; l'émission internationale du choeur des moines bénédictins allemands.

Citons encore les programmes relayés au Canada par la "British Broadcasting Corporation": l'ouverture de la conférence économique de Londres; le discours du premier ministre du Canada, prononcé à Londres pendant la conférence économique; les discours prononcés au banquet du 1er juillet, à Londres et le coup de minuit au grand carillon de Londres.

Comme nous l'avons dit plus haut, nous croyons que tous ces évènements intéressaient le peuple canadien en général et, en certains cas tout particulièrement, l'élément anglais. Est-ce que l'anniversaire de la découverte et de la prise de possession du Canada par Jacques Cartier n'était pas aussi de nature à intéresser tous les éléments qui demeurent au pays et qui, malheureusement trop souvent, connaissent si peu l'histoire de ce pays? Est-ce que le programme de ces fêtes n'était pas de beaucoup plus intéressant que tous les évènements que l'on puisse nous donner du dehors?

Nous avons dit plus haut que la Commission fut créée pour développer davantage l'harmonie entre les deux grandes races au pays et les Canadiens de langue française ont déjà, en maintes occasions, félicité cette Commission pour son excellent travail. Cependant, il ne faut pas oublier que cette harmonie n'existera qu'en autant que les droits de chacune de ces races seront respectés, autrement, il y aurait un grand risque de voir cette harmonie, si souvent chantée sur tous les tons, s'écrouler.

La Commission, en nous ignorant durant ces fêtes, nous a grossièrement insultés, d'abord, parce qu'elle nous a fait manquer quelque chose qui est très cher au coeur canadien-français: le souvenir des ancêtres et de nos gloires passées et aussi, parce qu'elle n'a pas profité de l'occasion pour faire connaître les exploits de nos ancêtres, sans quoi, aujourd'hui il n'y aurait pas de Canada.

Cette même Commission essaie de se disculper en blâmant le Comité en charge de l'organisation de ces fêtes. C'est tout simplement ridicule! Ce n'est pas le Comité qui devait faire les arrangements pour l'irradiation de ces fêtes, mais les officiers de la Commission puisque ces derniers sont payés à même les fonds fournis par l'élément canadien-français, tout aussi bien que par l'élément anglo-canadien. Le premier devoir des officiers de la Commission était de se mettre à la disposition du peuple canadien pour toute la soirée.

Bien qu'on essaie de le dissimuler, la fanatisme vient toujours à poindre et nous croyons fermement que l'on a fait preuve d'un fanatisme insultant en ces occasions. Nous demandons donc des excuses publiques de ceux qui sont responsables de ce manque de la politesse la plus élémentaire et, si la chose est nécessaire, nous vous demandons, Monsieur le Président, de remercier ceux qui sont responsables pour cette insulte, car, après tout, ils ne sont que les serviteurs du peuple canadien et quand nous disons peuple canadien, nous voulons faire comprendre que les Canadiens de langue française représentent un tiers de la population totale du pays; ils paient leur part pour garder des positions à des officiers qui les ignorent et ces mêmes Canadiens de langue française ont droit à un service égal à celui donné aux autres, et non à un service qui dépend d'un autre groupe.

Veuillez nous croire,

Vos tous dévoués,

L'Association Canadienne-Française de l'Alberta,

Par Léo Bellhumeur, Sec.-Gén.

L'exercice d'un droit

L'exercice d'un droit restera toujours la meilleure revendication qui s'en puisse faire. Nos compatriotes n'auraient qu'à s'en convaincre pour résoudre quasi automatiquement plusieurs petits problèmes, celui d'une représentation juste et équitable dans le fonctionnarisme fédéral entre autres. Mais voilà! nous sommes loin, bien loin d'y porter l'attention nécessaire. Abstention à peu près complète sur toute la ligne. Déblatérer contre un état de choses sans prendre le moyen d'y rémédier n'a jamais amené de résultats qui vaillent. Tout au plus mériter le titre de farceurs. Qu'avons nous fait, en somme, pour obtenir que notre langue soit reconnue à sa juste valeur et que le groupe français reçoive sa juste part. Des récriminations? La belle affaire! Parler de nos droits sans les exercer? Enfantillage pure et simple! "Un droit que l'on n'exerce pas devient vite un droit périmé", vérité vieille comme le monde et que nous sommes en train d'oublier. "Si nous voulons du français, à nous d'en mettre"! Autre vérité plus précise cette fois et qui se double d'un mot d'ordre. Jusqu'à quel point en inspirons-nous nos actes? Voyons un peu! Combien de nos députés fédéraux de langue française se servent de leur langue aux Communes? Combien d'entre eux sont plus occupés à se chamailler sur des vétilles et à "laver du linge sale", s'ils prévoient un avantage partisan qu'à discuter les questions nationales à leur mérite? Combien de personnalités importantes dans la vie économique canadienne-française ne s'adressent aux services fédéraux qu'en anglais? Un petit fait en passant. Un journal français de Montréal rapportait il y a un an passé, que, dans cette ville sur 60,000 canadiens-français faisant rapport de leurs revenus, 6,000 seulement, soit le dixième se servaient de formules françaises. Dans une ville et dans une province françaises, cela se passe de commentaires. Combin de publications françaises ont été rétardées, discontinuées ou encore ne paraissent pas, parce que le public auquel ces publications s'adressaient n'a jamais songer à s'en procurer?

Une chose certaine, c'est que nos compatriotes de langue anglaise n'ont pas mission d'employer le français à notre place. Et les récriminations les plus acharnées soit sur notre petite représentation à tel endroit ou sur notre perte de $6,000,000 à tel autre, sans compter notre influence absente, n'aboutiront à rien s'ils ne s'appuient sur un meilleur exercice des droits que nous réclamons.

...Revendiquer nos droits, c'est bien, mais l'exercice de ces droits est ncore mieux, et le premier n'a de chances de réussite que dans la mesure où le second s'applique.

REACTIONNAIRE.

Si nous n'avions pas tant de défauts, nous ne perdrions pas tant de plaisir à en remarquer chez les autres.—La Rochefoucauld.

Bribes d'histoire locale

Par
Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE ANNE
Chapitre quatorzième
RESURECTION
De 1886 à nos jours

II. LES MISSIONNAIRES EN CHARGE.

de novembre 1886 à janvier 1897, au R. P. Lizée;

de Janvier 1897 à octobre 1899, au R. P. Végreville;

de octobre 1899 à mai 1909, au R. P. Lizée;

de mai 1909 à fin décembre 1915, au R. P. Portier;

de janvier 1916 à novembre 1923, au R. P. Beaudry;

de novembre 1923 à septembre 1927, au R. P. LeBré;

de septembre 1927 à avril 1930, au R. P. Watelle;

d'avril 1930 à maintenant, au R. P. LeBré.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des petits évènements quotidiens; nous voudrions résumer simplement les faits principaux qui se rattachent à l'administration de chacun de ces missionnaires.

Le R. P. Lizée, 1886-1897.

La construction de la nouvelle église et la fondation du pèlerinage sont assurément les deux faits les plus marquants de cette époque. D'autres cependant furent davantage l'oeuvre du P. Lizée.

Dès son arrivée au Lac Ste-Anne, et par ordre sans doute ou du moins avec l'agrément des supérieurs, il s'occupa d'ouvrir une école.

A plusieurs reprises déjà il a été question d'école, à Ste-Anne: tantôt les Pères, tantôt les Soeurs Grises, tantôt des personnes dévouées, comme Mlle Lacombe et Mlle Dorval, y ont fait la classe. Chaque fois, au bout de quelques années, les élèves ont cessé de venir et l'école a été fermée.

La nécessité d'une oeuvre plus solide se fait sentir maintenant, pour contrebalancer l'influence protestante. Qu'on veuille bien relire les lignes suivantes d'un rapport de Mgr Grandin au Chapitre Général des Oblats, en 1893:

"Avoir et n'avoir que des écoles prétendues neutres, mais en réalité protestantes ou athées, tel est le but poursuivi chez nous comme ailleurs, avec une énergie vraiment infernale, par nos gouvernants. Partout, dans nos Missions, le pouvoir favorise les institutions qui n'ont aucun caractère religieux, et c'est là pour nous l'occasion d'une lutte de tous les jours et de tous les instants.

Si jusqu'à présent nous avons pu conserver des écoles catholiques reconnues et en partie subventionnées par l'Etat, que d'entraves n'y met-on pas et quelle est lourde la charge qui nous incombe, nonobstant l'aide du gouvernement! Il nous faut bâtir à nos frais, trouver des instituteurs et compléter leur salaire.

L'enseignement de l'anglais étant obligatoire, la connaissance de cette langue est indispensable à nos instituteurs; puis les examens pour l'obtention des diplômes, même pour enseigner dans une école élémentaire, sont tellement difficiles, qu'on aurait plus tôt fait de passer, dans une Université, l'examen requis pour le baccalauréat ès-lettres. La grande difficulté pour nous est donc de trouver des instituteurs, et déjà nous avons dû limiter considérablement le nombre de nos écoles, faute de personnel enseignant. Et alors nos ennemis sont dans la jubilation; ils crient à l'ignorance des catholiques et s'emparent de nos enfants. Nous voyons actuellement dans le Nord-Ouest plus de 250 écoles protestantes, contre 40 ou 50 écoles catholiques; et dans bien des localités ces écoles hérétiques sont fréquentées et légalement soutenues par les nôtres, nos enfants catholiques n'ayant point à leur disposition d'autres maisons d'éducation.

Chez les sauvages, nous avons la douleur de constater le même résultat. Si les sectes protestantes sont divisées entre elles, elles savent trop bien s'unir pour combattre l'ennemi commun, et elles le combattent à outrance par l'enseignement scolaire. Anglicans, méthodistes, presbytériens, baptistes, etc., se donnent la main. Là où nous avons toutes les peines du monde à établir une école, ils trouvent moyen d'en fonder quatre ou cinq. Ils ont pour eux encouragements et subsides de l'Etat, argent et secours abondants des sociétés bilingues, et, par-dessus tout, nombreux candidats à l'enseignement. Ces candidats ont généralement fait un cours d'études en anglais, ce qui leur donne tout de suite une grande facilité pour subir les examens requis. . . "

Il importait donc d'ouvrir au plus tôt une école catholique au Lac Ste-Anne. Dans ce but, le P. Lizée fit une réunion des notables du lieu dès le dimanche 28 novembre 1886. Le résultat fut "une espèce de requête au **Bureau d'Education** pour demander de l'aide pour payer un instituteur et établir au Lac Ste-Anne un **district scolaire**". Les signataires étaient: MM. Xavier Plante, Jean-Baptiste Monswa, Magloire Belcourt, Benoit Gladu, Jean-Félix Gladu et Olivier Wapamun (Desjarlais). Après l'assemblée des notables, il y eut celle de toute la population, les 25 et 26 décembre. Les palabres furent ardentes et prolongées: "Trois heures de discussions, le jour de Noël, note le P. Lizée, pour n'aboutir à rien". Mais le lendemain la lumière se fit dans les esprits, et le P. Lizée put faire signer l'acte suivant:

Lac Ste-Anne, 25 décembre 1886.

Ad majorem Dei Gloriam.

Ce vingt-cinquième jour de décembre mil huit cent quatre vingt six, nous soussignés, habitants du Lac Ste-Anne, avons tenu conseil afin de délibérer sur les moyens à prendre pour établir une école catholique au Lac Ste-Anne, déjà reconnu comme **district scolaire.**

1o. Etaient présents à la dite assemblée: MM. Xavier Plante, Louis Courte-oreille, etc.

2o. Ont été élus à la majorité des voix: 1er commissaire, pour 3 ans, M. Adam Calliou; 2ème commissaire, pour 2 ans, Jean-Baptiste Letendre, fils; 3ème commissaire, pour 1 an, L. Courte-Oreille: secrétaire-trésorier: Peter Aubert.

3o. M. Bernard Letendre offre sa maison à louer, comme devant servir provisoirement de maison d'école jusqu'à ce qu'on puisse en bâtir une, à la condition qu'on lui paie chaque famille, 50c par mois. Adopté à l'unanimité.

4o. Nous souscrivons à la demande de M. Joseph Bilodeau exigeant $200. pour la première année pour son salaire d'instituteur, et promettons de les lui payer à la fin de l'année 1887, comme il le demande.

5o. Enfin nous acquiesçons et souscrivons à sa lettre d'engagement.

(signé) Peter Aubert, secrétaire.
Xavier Plante, etc., etc.
Z. Lizée, Ptre, O.M.I., assistant secrétaire.

L'école s'ouvrit, mais ne prospéra pas. Peu après le départ du P. Lizée, en 1898, Mgr Legal la trouva "fermée depuis quelque temps".

Cette école était pour les métis et les blancs.

Une autre fut ouverte pour les Indiens, sur la Réserve d'Alexis, au Détroit. Elle était petite, mais largement suffisante pour la population scolaire capable de la fréquenter. En 1898, elle n'avait, au rapport de Mgr Legal, qu'une dizaine d'enfants. "Il y en a beaucoup d'autres, ajoutait le prélat, qui seraient en âge de suivre l'école, mais la pauvreté et la rigueur du climat ne leur permettent pas toujours de se vêtir assez chaudement pour parcourir la distance qui les sépare de la maison d'école".

Celle-là aussi devait être fermée dans la suite, et rester fermée tandis que l'autre a réouvert ses portes et peut même se montrer aujourd'hui avec orgueil, dans son beau bâtiment neuf, tout à côté de l'église.

(A suivre)

COMME IL SERA CONTENT.

—Le fiancé de ma fille sait qu'elle a eu des attaques et que vous l'en avez complètement guérie.

—Sait-il aussi qu'elle a une jambe de bois?

—Ah! ça non, docteur, nous voulons lui en faire la surprise!

—Vous dites que vous imitez Maurice Chevalier dans la perfection!....

—Oui, Monsieur le Directeur, en tout et pour tout. Tenez, la preuve, je vous demande 25,000 francs par soirée!

NECESSITE D'"UN ORGANISATEUR COMMUNISTE POUR LES CANADIENS-FRANCAIS"?

Pour exposer la constitution et les institutions russes aux "canayens" de la Rivière-la-Paix.

ARTICLE 3

Nous avons vu dans notre dernier article, que la Constitution de l'Etat soviétique, en principe, nie la valeur même du droit, et qu'elle enfreint toutes les libertés qui dominent et limitent le pouvoir de l'Etat. En fait, dans les institutions qu'elle définit, et dans leur fonctionnement, dans les attributions de la hiérarchie communiste, dans la fusion des fonctions et dans les méthodes gouvernementales, nous avons dans le système communiste soviétique, un cas unique de constitution et de pratique gouvernementales qui fait que sur 150,000,000 d'habitants, un seul individu jouit de tous les droits, et tous les autres assument les devoirs. Cet individu, c'est le Secrétaire-général du Parti communiste qui seul a le droit de se critiquer, et qui naturellement se trouve toujours irréprochable jusqu'à présent. LE SECRETAIRE GENERAL DU PARTI COMMUNISTE EN RUSSIE est un citoyen unique en son espèce; il est complet, parfait et il exclue tous les autres.

. . . Hiérarchie contradictoire.

On peut dire qu'en fait, les seuls membres du Parti communiste ont en Russie, à divers dégrés, selon la position qu'ils occupent dans la hiérarchie communiste, quelques droits très variables et très mal définis. Ces membres du Parti communiste russe, forment au sein même du Parti, toute une hiérarchie qui affirment, nous ne craignons pas de le dire, la contradiction même du socialisme.

L'égalité en Russie.

Un groupe de "CREVE-FAIM" adonnés aux besognes les plus ingrates, forment ce qu'on peut appeler une sorte de "PLEBE" dans le Parti; ce sont les "BALAYEURS" ceux qui "FERMENT LES PORTES ET METTENT LE VERROU" dans le Parti communiste. Vient ensuite une classe moyenne mieux payée occupant des petites positions pour ne pas travailler trop fort entre les repas quand ils en ont. Nous autres les "canayens" on appellent cela, les "RENTIERS JAUNES DU PARTI", Les fonctions relativement importantes de l'économie, et de l'administration, sont exercées par un autre groupe qui sont vraiment les bourgeois du Parti. Une autre "poignée" de communistes monopolisent les charges politiques et les responsabilités; c'est une aristocratie dans l'égalité communiste ? Enfin le Parti est couronné par une petite oligarchie où les gouvernants de fait sont "NICHES" pour entourer le sommet de la hiérarchie communiste représenté par LE SECRETAIRE DU PARTI COMMUNISTE. Voilà qui démontre l'égalité en Russie. . . ?

Les Sans-Partis.

A côté de cette unique "CITOYENNERIE" du Parti communiste, il y a les SANS-PARTIS complètement dépourvus de droits sur le plan des affaires vitales de la cité ou du pays; l'unique droit qu'ils exercent, c'est celui d'approuver tout ce que dit ou fait l'unique citoyen et l'unique Parti dans L'U. R. S. S. Ces Sans Partis peuvent se subdiviser en deux catégories: les SYMPATHISANTS qui n'ont pas besoin de sympathiser positivement avec le REGIME. Ils peuvent tout simplement se contenter de sympathiser avec le communisme; et ils auront probablement l'avantage de ne point crever de faim; s'ils se montrent dociles, ils figureront peut-être sur les listes des SANS-PARTIS destinés à être choisis à l'unanimité aux réunions d'électeurs, et devenir ainsi membres d'un ou plusieurs soviets, ce qui procurera certains avantages. Mais malheur aux sympathisants, s'ils se laissent surprendre en flagrant délit d'hostilité au régime; malheur à lui, s'il fait signe de désapprobation, ou même, s'il est suspecté. Il sera tout simplement accusé de CONTRE REVOLUTION, et déporté en SIBERIE ou mis à "L'OMBRE" pour un temps illimité. Quant aux autres qui ne sont pas catalogués et reconnus par les membres du Parti avec lesquels ils sont ordinairement en contact, ils ont le droit d'exister; mais, à la condition de s'abstenir de toute intervention dans la politique, et d'applaudir avec enthousiasme aux décisions du Pouvoir. "Pour être membre du Parti communiste, il n'est pas nécessaire d'être communiste; mais depuis la mort de Lénine, il est même préférable de ne point l'être," déclare Penait Istrati; le membre du Parti peut vivre confortablement dans ses fonctions s'il veut se prosterner et toujours adorer très pieusement le "VEAU D'OR QU'EST LE SECRETAIRE DU PARTI".

1,360,469 membres communistes.

D'après l'Annuaire statistique publié à Moscou, il y avait au premier octobre 1928, dans le Parti communiste russe 1,360,469 membres, dont la moitié ouvriers, le dixième à peine de paysans, le gros tiers de fonctionnaires et d'employés; la balance, en intellectuels, techniciens ou artisans divers. Tous ces membres du Parti communiste sont membres des appareils économiques, administratifs et politiques de l'Etat soviétique, membres de leur soviets locaux, cantonaux, régionaux et provinciaux; de même les ouvriers, membres du Parti de Conseils, de Commissions, de Syndicats ou de coopératives, ou encore, membres d'un ou plusieurs soviets dans les régions où ils habitent. Tous ces privilègiés du régime communiste constitutent les rouages de cette machine gouvernementale soviétique que des auteurs sérieux appellent "LA BETE ROUGE DE L'APOCALYPSE".

Ce qu'est le SOVIET.

D'après la Constitution, la plus petite institution organique de L'U. R. S. S. c'est le SOVIET: d'où le nom de SOVIETIQUE. Les SOVIETS ont été créés en 1905 en Russie, par le soulèvement des masses ouvrières. Ce sont des conseils de députés des ouvriers, des employés, des paysans, des soldats, des travailleurs de toutes catégories dans chaque localité. Lénine définissait lui-même ses SOVIETS comme suit: "Les soviets des ouvriers et paysans, sont le type nouveau de l'Etat; ils sont le type supérieur de la démocratie; ils sont une forme supérieure de la dictature du Prolétariat; un moyen de gouverner sans la bourgeoisie. C'est ici, la première fois que la démocratie sert aux masses, aux travailleurs, en cessant d'être une démocratie pour les riches, telles les républiques bourgeoises les plus démocratiques. C'est la première fois que les masses du peuple tranchent sur une échelle qui s'applique à des centaines de millions d'hommes, le problème de réaliser la dictature des prolétaires et des demi-prolétaires, dictature qui constitue la condition primordiale du socialisme.

Gouvernement, synonyme d'exploitation.

Après avoir décrit les institutions gouvernementales russes, nous verrons qui gouverne, ou plutôt, qui exploite tout ce monde là, et comment au-dessus des soviets de localités, de villages, de villes, ou d'usines, se superposent les soviets de cantons, les soviets de districts, ceux de la Province, les Congrès de soviets de la République, enfin, le Comité Central, Exécutif de l'Union qu'on peut appeler le Parlement russe.

Election au septième degré.

Pour arriver à ce but, c'est-à-dire, pour avoir ce Comité Central Exécutif de l'Union, parlement des plus originaux au monde, la Constitution exige une élection au septième degré. Grand Dieu. . . une élection nous coûte déjà assez cher au premier degré au Canada, que serait-ce donc, si nous en avions une au septième. . . . Ce mode de suffrage de la Russie, est évidemment le plus indirect au monde; et maintenant sous le contrôle du Parti communiste, qui a les bras de cammande de toutes les institutions territoriales, comme on le verra bientôt, chaque catégorie d'électeurs fait l'élection de la catégorie supérieure. Ainsi les soviets locaux élisent leurs délégués pour les Congrès de cantons; ceux de cantons pour les Congrès de districts; etc. . . Les soviets de ville envoient directement leurs représentants aux Congrès des soviets de la Province. Ce Comité Central exécutif, produit de la "PYRAMIDE D'ORGANISATIONS TERRITORIALES QUE NOUS VENONS DE DECRIRE" a le droit d'enfanter trois corps nouveaux: le Conseil des Commissaires du Peuple, le Conseil de l'Union et le Conseil des Nationalités. Le Congrès de chaque République élit à son tour un Comité Central Exécutif qui produit aussi un Conseil des Commissaires du Peuple pour la République. Chaque soviet de village a un Bureau; et chaque Congrès de soviets élit un comité exécutif pour chacune de ses circonscriptions.

Une immense farce.

Toutes ces Institutions décrites dans la Constitution soviétique qui nie toute valeur juridique comme on l'a

(Suite page 7)

La Survivance

—Publiée par—
"La Survivance" Printing Limited à Edmonton, Alberta
Directeur: Gérard FORCADE, o.m.i.
Rédacteur: Maurice Lavallée
Administrateur:
Le Commandeur J.-E. Morrier

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

BUREAU: 10010-109e rue, Edmonton, Alberta — Téléphone 24702

On est prié d'envoyer toute correspondance à l'adresse ci-dessus en mentionnant le service, (Administration ou Rédaction) auquel on veut s'adresser.

ABONNEMENTS.

Canada, un an	$2.00
Etats-Unis, un an	$2.50
Europe, un	$3.00

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous avons envoyé à chaque cercle, la semaine dernière, la lettre circulaire pour le mois de sptembre. Cette lettre, intitulée "Travail national", est certainement de nature à encourager les cercles à s'occuper de la diffusion du journal. Tous ont avantage à la lire et la relire attentivement. Seulement, il est absolument nécessaire que chacun y mette un peu de bonne volonté. C'est facile. La manière la plus pratique serait de diviser une paroisse par districts et de donner un district à deux membres du cercle. Ces deux membres feraient la tournée et ferait un rapport à l'Exécutif local. La chose est simple, elle est possible et tous peuvent réussir.

* * *

Les visites à domicile sont commencées cette semaine. Lorsque cette chronique sera lue, nous achèverons le travail à Cold Lake. L'endroit suivant sera probablement Fort Kent et nous aviserons les autres au fur et à mesure que nous avancerons. Nous demandons aux cercles de bien vouloir nommer un des officiers du cercle pour nous accompagner dans cette tournée. Il nous sera alors plus facile de visiter chaque foyer sans courir les risques d'en oublier.

* * *

Deux autres centres élèveront des Croix de Cartier: Morinville et St-Albert. Félicitations. Qui sera suivant?

* * *

Nous avons reçu la semaine dernière un mot des membres de la délégation française qui étaient de passage à Washington avant de s'embarquer pour le retour au pays natal. Les membres de la Délégation nous ont prié de faire connaître à nos membres qu'ils ont été très sensibles aux marques d'amitié et d'estime qui leur furent témoignées par les canadiens français d'Edmonton et des environs. Nous sommes bien contents de faire connaître ces sentiments de nos amis, car tous ceux qui les ont rencontrés ont réellement joui de leur présence parmi nous.

* * *

Les soirées au profit de l'A.C.F.A. commencent à s'organiser un peu partout. Le cercle de St-Edmond (Calder) nous avise qu'il y aura une soirée à cet endroit vers la mi-octobre; le cercle de Beaumont prépare aussi une soirée vers la même date. Nous félicitons ces deux cercles ainsi que ceux de Donnelly, Falher et Girouxville qui s'organisent pour obtenir leur objectif sous peu.

* * *

On dit que les membres de l'A.C.F. A. aiment à être encouragés, mais nous pouvons affirmer que les officiers de l'Exécutif aiment aussi à être encouragés. Rien ne les encouragent autant que de voir leurs efforts secondés par les cercles. Ce n'est pas toujours le montant d'argent qu'un cercle peut faire parvenir à l'A.C.F.A. qui compte le plus. Naturellement, l'Association a besoin de finances pour faire honneur à ses obligations, mais ce qui encourage le plus les officiers à continuer leurs travaux, c'est de voir de la bonne volonté dans les cercles. Peu importe le montant envoyé, lorsqu'il y a de la bonne volonté, on finit toujours par arriver au but et ce but, c'est de faire de l'action nationale et sociale.

* * *

Les officiers de l'Association ont tracé un magnifique plan d'action sociale dans la dernière lettre circulaire. Elle vaut la peine d'être méditée et ce qu'il y a de plus beau, c'est que chacun peut faire ce travail, homme, femme ou même un enfant d'école. Si chacun veut faire sa part les officiers seront encouragés, les membres seront encouragés et tout ira très bien. Nous pourrons ainsi finir l'année avec une augmentation de membres et une augmentation de lecteurs du journal.

Le travail que le secrétaire général fera dans les divers endroits qu'il visitera, sera crédité au cercle et non à l'Exécutif. Il y va donc de l'intérêt de chacun de bien préparer le terrain pour ces visites qui ne feront que du bien à notre cause.

Léo Belhumeur,
Secrétaire général.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêts général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

En marge d'un article de "Sociologue"

Monsieur le Rédacteur,

Je lis toujours avec plaisir la Survivance d'un bout à l'autre. Dans le numéro du 12 septembre 1934, Sociologue a écrit un article remarquable. Je serais un peu tenté de lui reprocher une pointe de timidité au sujet du rôle social bienfaisant de l'Eglise; je connais des historiens qui sans être catholiques sont encore beaucoup plus persuasifs que lui, aux preuves et bon sens à l'appui. Car ce qui manque le plus aux contempteurs de l'Eglise, ce n'est pas toujours le talent, mais le bon sens.

Sociologue ne m'en voudra pas, cependant, si je relève une de ses phrases, non pas pour la contester tout à fait, mais plutôt pour ratifier une fausse impression que le lecteur de cette petite phrase peut produire chez des jeunes pas au courant de l'institution des communes en France au *XIIème siècle.*

Sociologue écrit: "N'a-t-elle (l'Eglise) pas prêté son concours à l'affranchissement des communes d'où sont sorties dans la suite les libertés populaires?"

Le point d'interrogation sollicite une réponse. Ma réponse sera celle d'un normand; (et dire que je suis Breton!) Peut être bien que oui, peut-être bien que non.

Le régime communal — ici en Alberta, le mot régime municipal se comprendrait mieux — est né surtout à la faveur des Croisades.

Le régime féodal fut au début un immense bienfait social. Par la force des choses, l'Eglise soutint le Seigneur, car sans la protection qu'offrait son château aucune organisation sociale n'eut été possible et à l'ombre du château se forma peu à peu une petite bourgeoisie qui supportait mal une protection qui paraissait de moins en moins avoir sa raison d'être. D'où est sorti probablement l'adage: "passé le danger on oublie le Saint" à qui on avait peut-être promis plus qu'on pouvait donner: "Histoire de lui en faire "accrère"! disait le paysan à sa femme qui trouvait qu'il promettait tout de même trop.

A la faveur des Croisades cette impatiente bourgeoisie prit conscience de sa force.

Beaucoup de Seigneurs n'étaient pas revenus de ces lointaines entreprises; tous avaient plus ou moins engagés leurs biens pour se procurer les ressources nécessaires pour équiper leur troupes. Les prêteurs sur gages durent à certains moments se trouver encombrés de biens qu'ils étaient bien incapables de gérer — tout comme aujourd'hui c'est le cas ici, en Alberta pour les prêteurs sur hypothèques. — Les chefs les plus débrouillards durent en profiter pour devenir de petits ou moyens propriétaires; car il ne faudrait pas croire que nos ancêtres étaient plus bêtes ou moins intelligents que nous.

Peu à peu ces nouveaux propriétaires—propriétaires de biens fonds ou propriétaires d'un métier — prirent conscience de leur force et voulurent s'organiser et s'administrer eux-mêmes.

Les Seigneurs, forts de leurs droits anciens, héréditaires et bienfaisants dans leur origine, la trouvèrent mauvaise. Généralement ils s'opposèrent à cette chose nouvelle qui n'était, ni plus ni moins, qu'une révolution.

Je crois que l'Eglise resta, en somme, indifférente à cette transformation sociale; mais parfois suivant la nature des rapports de certains seigneurs à évêques quelques-uns de ces derniers favorisèrent ou combattirent le mouvement communal.

Quant aux "libertés populaires sorties dans la suite" de ce mouvement communal, nos pères auraient bien "ri" s'ils avaient su, par exemple, que huit siècles après des nuées de détectives sillonnaient certains pays pour recruter quelques joyeux buveurs et leur offrir un séjour gratuit dans un hôtel du gouvernement, d'où ils reviennent, du reste, généralement très satisfaits de l'accueil qu'ils y ont reçu et de la façon dont ils ont été traités.

Es ce temps là. boire pouvait être un péché, mais tout de même pas un crime.

Mais que serait-il arrivé si Franc et Sans Dol leur avait dit que quelques milliers de leurs arrières-petits-enfants, ayant conservé leur sang dans les veines, leur mentalité au coeur et leur religion catholique dans l'âme, n'auraient pu, dans des hôpitaux tenus par des religieuses de même sang qu'eux, n'auraient pu disje être assistés à l'heure suprême, à leurs derniers moments par un prêtre parlant la même langue qu'eux, cette langue dans laquelle ils apprirent à aimer Dieu, à le prier, et à lui solliciter le pardon de leurs fautes; qui n'auraient pu entendre ces paroles du départ suprême: "Partez de ce monde âme chrétienne au nom de Dieu le Père tout puissant. . . que votre demeure soit aujourd'hui dans la paix et votre habitation dans la Ste Sion. . . " Alors qu'à cinq minutes de marche de leur lit de mort, il y aurait des prêtres de langue française". Que serait-il arrivé? bien sûr qu'ils se seraient fâchés; et puis? je n'en sais pas plus, mais ouvrez un petit manuel d'histoire de France, au chapitre de l'établissement des communes et vous verrez ce qui arriva à quelqu'un qui, d'un tonneau où la peur le tenait blotti, fut expédié où? chez le bon Dieu, je suppose.

Il ne faudait tout de même pas être aussi expéditif de nos jours.

Isidore Cassemottes.

SAINT-PAUL

Jeudi, le 13 septembre, les membres de la chorale des Dames de Ste-Anne se rendirent chez Mmes W. Beaudry, leur Directrice, pour lui causer une petite surprise à l'occasion de sa fête. Comme Mme Beaudry dirige le choeur de chant depuis longtemps, les dames lui présentèrent, en témoignage d'appréciation pour une douzaine d'années de bons offices et de dévouement envers la Congrégation, un magnifique souvenir: un buste de Mozart et une plume stylographe. Mme Beaudry fut très touchée de cette délicate attention de la part des dames et les remercia avec beaucoup d'émotion.

La soirée se passa très agréablement; et, après un succulent goûter, on se sépara emportant un bon souvenir de cette veillée intime.

Mlles Louise Adam et Dorothy Maksymiuk ouvriront très prochainement à Saint Paul, un magasin de modes pour dames. Ce salon sera tenu dans la partie ouest de la bâtisse Charron, actuellement en construction mais bientôt terminée. Nous souhaitons à ces demoiselles beaucoup de succès dans leur entreprise.

L'extérieur de l'hôtel Lavoie est tout transformé: recouvert de stuc, il offre un aspect tout nouveau et d'une très belle apparence.

Le nouvel hôtel St. Paul est à peu près fini et sera ouvert bientôt. Ces deux bons hôtels sont certainement un crédit pour le village.

Il n'est pas probable que M. Emile Robin et sa famille reviennent demeurer à St-Paul car M. Robin a exprimé le désir de faire une vente de ses meubles le 9 octobre prochain. Ils sont actuellement à Vancouver.

SAINTE-LINA

Jeudi dernier, le 20 septembre courant, anniversaire de la mort du regretté M. l'abbé Emile Coulombe ancien curé de notre paroisse, une messe solennelle de requiem était chantée pour le repos de son âme. Un grand nombre de paroissiens assistèrent.

Dimanche dernier à la réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne avait lieu la formation d'un nouvel exécutif:

Présidente. Mme Bourgouin; vice-présidente: Mme Jean Mahé; secrétaire-trésorière: Mme P. Bellerive.

Eudore et Wilfrid Dechaine sont partis pour Flat Lake où ils travailleront aux battages.

De passage à Ste-Lina chez P. Bellerive: Eudore Bellerive et sa famille ainsi que Mme J. Tremblay de St-Paul. —Corr.

PICARDVILLE

Le 16 septembre, la paroisse de Picardville avait l'honneur de recevoir Mgr O'Leary qui a donné le sacrement de confirmation à une cinquantaine d'enfants. Les parrain et marraine des confirmés étaient M. et Mme Cyrille Franche.

Après la cérémonie, un banquet fut offert à S. Exc. Mgr O'Leary par les syndics de la paroisse.

Le 10 septembre, à 10 h. a.m. avait lieu la sépulture de la jeunes Clara Franche, agée de 4 ans. La chorale chanta la "Messe des Anges" et la messe fut dite par M. le curé. Une foule nombreuse assistait à cette touchante cérémonie.

Baptême. M. et Mme Euclide Racine sont les heureux parents d'un fils baptisé le 17 septembre. Parrain et marraine M. et Mme J. Dufresne de Légal.

Joseph Robert Donell, né de M. et Mme Gédéon Ouellette. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Bélisle. —Corr.

BONNYVILLE

La température toujours incertaine et menaçante permet cependant aux battages de se continuer cette semaine. A peu près toutes les machines ont recommencé et les avoines et les orges se battent les premières en attendant que les blés durcissent quelque peu. Nous avons été exempts de la neige jusqu'à présent, bien que nous apprenions que nos voisins presque de tous côtés en ont souffert.

Nous apprenons qu'un congrès des professeurs de l'inspectorat St-Paul aura lieu à St-Paul les 4 et 5 octobre.

De passage.— Le R. P. Pratt du Lac d'Oignons et son neveu le P. Provost de Biggar, Sask., ainsi que le R. P. U. Langlois, provincial des Oblats. —Corr.

BEAUMONT

Dimanche, le 23, plusieurs personnes sont allées aux funérailles de M. Johnny Heatly, jeune anglais de nos voisins, décédé subitement en allant chercher de l'eau à quelque distance de sa maison. La jeune femme ne le voyant pas revenir et comme les chevaux revenaient seuls, elle alla à sa recherche et le trouva étendu dans le champ. Il n'était marié que depuis 3 mois. Nos sympathies à cette famille.

M. Fred Dubord est maintenant un peu mieux de sa maladie.

Le temps fut si mauvais qu'il n'y a pas eu grand va-et-vient. Chacun est tranquille chez soi, en attendant une température plus clémente.

Les chemins sont bien mauvais. Les camions et automobiles ont de la misère à se tirer d'affaire pour le plus nécessaire. —Corr.

MORINVILLE

Nous avons eu mardi dernier l'exposition pour nos jeunes éleveurs de la paroisse. Ils ne sont pas très nombreux à faire partie de ce cercle et nous aimerions à en voir augmenter le nombre. Après tout, ce cercle a été fondé pour le bénéfice de nos cultivateurs de demain et cela sous les auspices du gouvernement provincial. L'on veut enseigner à nos jeunes comment nourrir un jeune animal, comment reconnaître chez lui les signes de bonne race, de manière à n'élever plus tard que des spécimens de première qualité. L'on nous dit qu'en certaines paroisses, les jeunes se font un plaisir de joindre ce cercle et se préparent par là à être des cultivateurs prospères. Pourquoi les fils de nos fermiers ne profiteraient-ils pas de cette magnifique aubaine?

M. H. Desnoyers recevait, vendredi dernier, un télégramme de l'Acadie, lui annonçant la mort de son père. C'était un beau vieillard de 86 ans qui semblait devoir vivre encore de nombreuses années. Et certains de nos voyageurs de Morinville qui lui avaient rendu visite durant le cours de l'été dernier avaient été frappés de sa verte vieillesse et rien n'annonçait une fin aussi prochaine. Quelque triste que soit la mort, il faut bien que chacun y pense et cela depuis la chute de nos premiers parents dans le paradis terrestre. Nous offrons à M. Desnoyers et à sa famille nos sympathies les plus sincères dans le deuil qui les frappe.

Nos cultivateurs sont aux abois de ce temps-ci. Les travaux des chapms sont suspendus et l'on se demande si la neige qui recouvre la terre ne demeurera pas jusqu'au printemps. La température se maintient au froid et nous avons beau sonder l'horizon, nous n'apercevons pas le soleil aux chauds rayons des automnes de l'Alberta. Serait-ce une autre épreuve ajoutée à tant d'autres que la Providence nous ménagerait par ce temps de crise? Nous ne le savons pas. Mais ce que nous croyons savoir, c'est que notre population saura accepter la volonté du grand Maître qui ne veut que notre bien.

Nos journaux nous donnent une lueur d'espérance pour nos fermiers, c'est que la demande pour la paille, le foin et le grain vert semble nous arriver de tous côtés à la fois. L'on en veut pour le sud de l'Alberta, de la Saskatchewan et surtout pour les Etats-Unis. Les agents ont déjà commencé à circuler dans nos campagnes et sont prêts à prendre le fourrage de toute qualité. Serait-ce là une consolation pour la grêle et la gelée qui nous ont visités depuis quelques semaines ou quelques mois?

Mgr l'archevêque d'Edmonton s'arrêtait au presbytère de Morinville dimanche après-midi. Il revenait de la Rivière-qui-Barre où il avait donné la confirmation durant l'avant-midi. Les chemins étaient tellement mauvais pour le retour que plusieurs fois l'on pensa rester en panne. Et ce n'est qu'après des efforts de tout genre que l'on put atteindre le chemin élevé et gravellé de Morinville et respirer un peu. Aussi il fallait voir comme tout le monde semblait heureux d'avoir fini sa misère.

Les politiciens de toute nuance étaient aux écoutes lundi soir. Ils leur tardaient de recevoir des nouvelles des cinq élections partielles qui se tenaient dans l'Ontario et qui devaient indiquer la direction de l'opinion publique, par le temps qui court. Naturellement tout le monde n'a pu être satisfait et c'est là l'expérience des partis politiques. Les libéraux jubilent aujourd'hui en attendant que les conservateurs aient leur tour de chanter victoire et ainsi en sera-t-il à tous les temps. —Corr.

—oOo—

AU TRIBUNAL.

—La Cour vous condamne à dix mille francs d'amende pour émission de chèques sans provisions.

—Parfait! Je vais vous faire un chèque.

La vie en Alberta

MISSION DU LAC LA BICHE.

On ne parle pas beaucoup de la vieille mission du Lac La Biche qui compte cette année sa quatre-vingt-unième année d'existence, et qui a vu des jours prospères et glorieux. Depuis quelques années on a semblé prophétiser sa disparition dans un avenir plus ou moins prochain, on croyait qu'elle n'avait plus sa raison d'être. Mais on se trompait. La mission du Lac La Biche est encore forte et d'une fécondité peu ordinaire. Durant les derniers vingt-cinq ans elle a donné naissance à une nombreuse lignée: Plamondon, Lac des Oeufs, village du Lac La Biche, Normandeau, Grandin et Lac Castor. Durant les trois dernières années, elle a donné naissance à la belle mission de Wandering-River, de Notre Dame des Neiges, à l'est du lac, et elle a aussi donné une nouvelle église au Lac des Oours. Il y a encore d'autres plans en formation pour de nouvelles fondations. Le district se développe par la venue de nouveaux colons catholiques. Et notre modeste couvent qui a donné l'instruction religieuse à tant d'enfants de familles pauvres du diocèse, dont on a aussi prédit la fermeture, reprend vie et sera rempli avant Noël. Ce couvent existe et existera au prix de nombreux sacrifices consentis par les Pères Oblats et les Filles de Jésus.

Les catholiques qui désireraient donner à leurs enfants une bonne éducation chrétienne et une forte instruction bilingue feraient bien de se hâter et de profiter de la modicité de nos prix de pension: les places seront bientôt toutes prises.

A **Normandeau** vient de mourir le plus ancien et le plus respecté de nos paroissiens, M. Napoléon Durocher. Il a été enterré samedi dernier. Toute la paroisse et un grand nombre d'amis du défunt, du Lac La Biche et d'ailleurs, assistaient au service funèbre, chanté par notre curé le R. P. Gérard, O.M.I. Prions tous pour le repos de l'âme de ce cher disparu qui nous avait toujours donné de beaux exemples de piété chrétienne.

A la Grande-Baie, à l'est du Lac La Biche, Son Exc, Mgr l'archevêque, bénissait au commencement du mois, la nouvelle église, dédiée à Notre-Dame des Neiges et destinée à l'usage de quelque soixante familles métis, ukrainiennes et canadiennes dissiminées dans ce district. A cette occasion 47 enfants reçurent le sacrement de confirmation.

Il y a encore de très belles terres à vendre à l'est du Lac La Biche.

—Corr.

DONNELLY

Le 9 septembre réservait aux fidèles de la paroisse du Sacré-Coeur de Donnelly, une bien pénible surprise. En effet, ce ne fut pas sans un vif chagrin que nous reçumènt la nouvelle du prochain départ de notre estimé Curé, rappelé définitivement par son évêque, Mgr Yelle du diocèse de St-Boniface, Manitoba, d'où M. l'abbé J.-L. Roy nous arrivait en qualité de Pasteur, il y a bientôt quatre ans. La disparition de ce prêtre à l'âme toute apostolique et au coeur selon Dieu créera chez nous un vide qu'il sera difficile, pour ne pas dire impossible, de combler. C'est donc avec regret que nous le voyons s'éloigner de nous, qui avons largement bénéficié de ses talents, de ses vertus, de son zèle infatiguable à la cause religieuse et nationale. "Faire le bien sans bruit" semble avoir été sa devise, et pleinement il l'a vécue ici à Donnelly; mais ses oeuvres publient hautement l'idéal qu'il s'était proposé en arrivant parmi nous: et le but unique de sa vie sacerdotale, modélée sur celle du Christ" Je suis venu afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient plus abondamment". C'est donc avec raison que nous déplorons le départ de ce Père et ami, que fut pour nous, ses paroissiens, M. l'abbé Roy. Tous ceux qui l'ont connu, pour avoir été en contact avec lui, comprennent quelle perte subite, non seulement notre paroisse, mais le Vicariat de Grouard tout entier, ainsi que la population Canadienne française de l'Alberta, aux intérêts de laquelle il s'est donné si généreusement, dans la personne de cet apôtre de l'Eglise et de défenseur des droits de la Patrie, que fut M. l'abbé J.-L. Roy.

Par délicatesse pour le désir exprimé par notre si regretté Curé, à savoir: qu'aucune démonstration soit faite à l'occasion de son départ; qu'au contraire on lui permit de partir sans bruit, les paroissiens s'abstinrent de tout acte public d'estime et de regret, ce qui n'est cependant que partie remise, car tous réalisent que nous avons à remplir à l'égard de ce prêtre dévoué un devoir de justice et de reconnaissance, et nous n'y manquerons pas.

Les enfants de l'école Consolidée de la paroisse, sous la direction des religieuses de Ste-Croix, eurent seuls le privilège de rencontrer ce Père de leur jeunesse. Tous se réunirent à la salle paroissiale jeudi après-midi, et M. Bernard Boulet, vice-président général de l'Avant-Garde Belhumeur, remercia, au nom de tous les élèves, cet ami sincère de leur école, exprima les vifs regrets et la peine ressentie si amèrement par tous, puis offrit des voeux appropriés à la circonstance. Avec son sourire habituel, mais non sans émotion, M. le Curé remercia ses enfants de leurs bons sentiments envers lui, remémora les heureux instants passés au milieu d'eux, soit dans les cours, soit aux réunions d'Avant-Garde, soit encore pendant l'heure d'instruction religieuse, les encouragea à continuer de bien profiter des avantages dont ils jouissent, et les félicita des succès remportés déjà. Ses derniers conseils — véritable testament d'un Père — resteront gravés dans les coeurs de ces chers enfants. Bon nombre de paroissiens se firent un devoir d'aller au presbytère, serrer une dernière fois la main de leur regretté Pasteur, au cours de la semaine.

La dernière pensée de M. le Curé, son merci et ses délicates attentions, furent pour les religieuses qui ont partagé avec lui, pendant quatre ans, les fatigues et la responsabilité de l'éducation de notre jeusesse Donnellienne; pour l'avoir connu à l'oeuvre, celles-ci comprennent ce que signifie la perte de M. l'abbé Roy; aussi leur peine est-elle bien sensible.

Vers 9.15 h. vendredi matin, le 14, notre regretté Curé disait définitivement adieu à Donnelly. Alignés près du chemin dans la cour de l'école, les enfants le saluèrent tristement et recueillirent son dernier sourire, lequel on le comprend, dut lui couter cher.

Empêché de venir lui-même, Son Excellence Mgr Guy, Vicaire Apostolique du Vicariat, délégua son distingué Secrétaire, pour apporter aux paroissiens ses regrets du départ de M. l'abbé Roy, et pour exprimer son appréciation des talents, des travaux, et de la haute vertu de ce prêtre excellent: mission dont s'acquitta dignement M. l'abbé A. Charest, dimanche, le 16, à la messe paroissiale. L'éloge décerné par notre premier Pasteur à notre bon Curé est une preuve de plus de l'estime bien méritée dont il jouissait auprès de la plus haute autorité du Vicariat et de ses confrères, ainsi que du souvenir reconnaissant et fidèle que nous lui devons. Nos meilleurs souhaits et nos prières le suivront dans le nouveau champ d'apostolat ouvert devant lui et assigné par son légitime évêque, Son Excellence Mgr Yelle.

La paroisse de Donnelly sera desservie temporairement par M. l'abbé Charest qui s'y rendra tous les quinze jours, le dimanche, et par M. l'abbé Mallet, curé de Guy, sur semaine.

Espérons que le bon Dieu suscitera un digne remplaçant à notre regretté Curé, s'il ne nous accorde pas la faveur de le recevoir parmi nous.

Lundi le 10 septembre, avait lieu l'Exposition Scolaire et agricole annuelle. Pour la circonstance nous avions le plaisir de saluer notre toujours si sympathique et dévoué ami, M. J.-H. Tremblay, agronome bilingue de l'Alberta et Vice-Président général de l'A.C.F.A., délégué du Département d'Agriculture provincial en qualité de juge du bétail et des produits agricoles. M. l'Agronome amenait avec lui un représentant du Dominion, M. Syrotuck, expert dans l'élevage des animaux; principalement intéressés dans la branche agricole de l'Exécution, ces deux MM. ne manquèrent pas cependant de porter attention sur les autres travaux exposés, et de faire l'éloge du dévouement des institutrices, puis d'applaudir aux succès des enfants. Des louanges très appréciées furent offertes à la jeunesse par les autres juges: M. l'Inspecteur Wilson, Mme McArthur, de l'école d'agriculture, le révérend Père Gobeil, O.M.I., vicaire à Falher, M. l'abbé Dionne et R. Mère Provinciale des Soeurs de Ste Croix — juges de la composition française — car soit dit à l'honneur des intéressés, notre exposition fut, encore cette année, bilingue sur toute la ligne, caractère qui n'empécha pas néanmoins les examinateurs de langue anglaise de rendre témoignage à la supériorité et à la valeur du travail anglais exhibé. Bon nombre de parents et d'amis se firent un devoir de venir encourager nos jeunes, en dépit des travaux pressants qui les attendaient sur les fermes.

Parmi les visiteurs de marque, il nous est très agréable de mentionner: Son Exc. Mgr Guy, O.M.I., et son secrétaire, M. l'abbé Charest, le P. Père Serrand, O.M.I., curé de Girouxville, le R. P. S. Lajoie, O.M.I. curé de Falher, M. l'abbé F. Mallet, curé de Guy. Une telle condescendance de la part du premier Pasteur du Vicariat, surtout en telle occurrence, et l'encouragement des Chefs des différentes paroisses environnantes, nous fut très sensible; à tous nous disons un sincère merci.

Il nous est également impossible de passer sous silence la parole de félicitation et d'encouragement à poursuivre toujours ce travail éducateur qu'est l'Exécutif Scolaire, adressée aux enfants et aux institutrices par notre bon Curé; nous réalisons difficilement que cette voix si sincèrement amie ne se fera plus entendre parmi nous, et nous recueillons chaque syllable comme un testament précieux. Nous savons gré à M. l'Agronome, de l'allusion délicate qu'il fit au mérite de cet homme de coeur et de dévouement, en présence de tous.

La proclamation des gagnants de l'Exposition fut faite par M. le Curé, comme suit: Fut classé premier pour meilleur exhibit scolaire: Le cours supérieur. (Ecole secondaire.) Il a droit au diplôme octroyé par le Bureau d'Education de la Province.

Fut classé premier pour exhibits agricoles: le cours moyen. (Ecole primaire, 2e classe). Il a droit au diplôme octroyé par le Bureau d'Agriculture de la Province.

A réuni le plus grand nombre de points pour travaux de classe: Mlle Elise Bourque. Prix spécial 1.

Ont réuni le plus grand nombre de points pour travaux agricoles. M. Raymond Thibault et Mlle Régine Fillion. Ces deux élèves ont droit au cours d'agriculture donné à Olds en juillet prochain.

Nos chaleureuses félicitations aux heureux gagnants, et nos plus sincères remerciements à tous ceux qui, de façon ou d'autre, ont contribué au succès du jour. —Corr.

Faible et Epuisée

Madame H. Rudolf de Vananda, Mont., écrit: "Il y a plusieurs années j'étais devenue si faible et si fatiguée qu'on me conseillait d'aller à l'hôpital parce que je manquais d'appétit et que je ressentais des douleurs partout le corps. Le Novoro du Dr Pierre aida à me rendre forte et bien portante." Cette médecine de plantes, à laquelle on peut se fier, affecte salutairement le procédé de digestion et d'élimination, aidant ainsi la nature dans son travail de restauration. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

COUP ET CONTRE-COUP.

—Gérard me parait bien changé.... Il n'a plus l'air d'être à ce qu'on lui dit.... Il court de droite à gauche, comme quelqu'un qui ne sait plus du tout où il va.... Il y a longtemps qu'il est ainsi?

—Depuis que son auto a été brisée.

—C'est donc pour ça qu'il erre comme une âme en panne!

JOUSSARD

Construction de presbytère.—

M. le curé Normandeau vient de faire une entreprise d'affaire et qui accommode tout le monde de la localité. Il se bâtit une maison privée sur son propre lot, maison qui servira de presbytère jusqu'à nouvel ordre. Inutile de dire combien cette aubaine a été happée au passage et de quel train vont les travaux.

Route ouverte.—

Comme conséquence de la construction du presbytère sur la grande route centrale allant vers le sud, un octroi spécial en argent a été obtenu immédiatement et la faculté de travailler ses taxes sur la dite route qui sera avant longtemps la grande artère qui desservira tout le pays du sud. Les travaux sont sous la direction de M. Hubert.

Election de syndics d'église.—

Dimanche après la messe avait lieu la première élection de syndics pour la nouvelle paroisse, sous la présidence de M. le curé et de son assistant, le R. P. Rainville. Après plusieurs propositions, l'assemblée acclama à l'unanimité les trois noms suivants: MM. Pierre Carrier, Arthur Comeau et Jos. Dalton. M. L'Heureux, agent des réserves fut choisi avec l'assentiment général pour représenter les catholiques vivant en dehors des limites de la paroisse et desservis d'ici. C'est après cette élection qu'eut lieu la première assemblée qui endossa le plan soumis par M. le curé, pour la construction du presbytère.

La cultivateur et ses croix.—

Du Bulletin des Agriculteurs, livraison du 13 septembre nous extrayons le passage suivant qui fera plaisir à la classe rurale.

"Lorsque Jacques Cartier a planté la croix à Gaspé, cette même croix s'est trouvée plantée dans le coeur de tout Canadien français.

La haute société civile et religieuse vient de fêter solennellement le quatrième centenaire de cette croix. Ont-ils bien réfléchi? ont-ils bien remarqué qu'aucune classe laborieuse et aucun paysan n'ont eu la bonne fortune de participer à ces fêtes? Pourtant ce sont bien ces classes de la société qui ont transplanté cette croix, de chapelle en chapelle dans toute la province de Québec et même jusqu'aux confins des Etats-Unis?

Dans le passé comme aujourd'hui, qui voyons-nous aller planter cette croix dans la forêt comme dans les grandes villes des Etats-Unis? Ce sont de jeunes hommes élevés pauvrement et sans beaucoup d'intruction, ce sont les pauvres cultivateurs.

Dieu a voulu que nous soyons un peuple **dominé** et non **dominant** et c'est par ce moyen qu'il a fait de nous un grand peuple. Envers et contre tout, *ces mêmes gens iront* comme par le passé planter la croix de Gaspé sur des terres nouvelles. Acceptons la croix ou les croix d'aujourd'hui comme dans le passé. Elle nous a valu un grand honneur, honneur de peuple missionnaire."

Arthur Morissette, Cul.

—Corr.

FALHER

LE TENNIS DANS LE DISTRICT DE LA RIVIERE-LA-PAIX.

Le tennis dans le district de la Rivière-la-Paix a pris depuis 3 ans un grand essor. Cet essor, nous le remarquons par la plus grande participation des joueurs aux tournois, mais surtout par la qualité du jeu qui s'est amélioré sans exagération de 300 pour cent. Cette évolution du tennis dans la Rivière-la-Paix ne fait que suivre la marche ascendante du tennis au Canada, comme l'a indiqué M. Rainville dans ses articles sur la Presse de Montréal.

Aux places de Grande-Prairie, Rivière-la-Paix qui étaient les seules qui avaient un petit tournoi annuel, viennent s'ajouter Fairview et Falher, et l'année prochaine, McLennan aura également son tournoi. J'engage spécialement les clubs à y participer nombreux, car McLennan fait un gros effort pour le tennis.

On a surtout remarqué l'essor de Falher, qui après la première place au point de vue de l'importance des tournois dans la région, et celui de cette année en fait foi, puisqu'il groupait 32 joueurs en simples, les meilleurs joueurs de Fairview - Rivière-la-Paix, Bluesky, McLennan et Falher. Le dernier tournoi de la Rivière-la-Paix a été également un succès, quoique la participation a été un peu moins forte que celui de Falher. G.-Prairie a eu également son tournoi, qui a été un succès je crois, mais malheureusement les joueurs de Falher, n'ont pû y participer, l'état des chemins étant trop mauvais.

Fairview se distingue à son tour, quoique son tournoi ne comprit que des doubles Messieurs et doubles mixtes, mais je pense que l'année prochaine les directeurs de ce club, vont consacrer deux jours et introduire les simples messieurs.

Le simple messieurs est de toute première importance dans un tournoi, car l'on peut voir les joueurs s'affirmer bien mieux, et au point de vue évolution du tennis, et qualité du jeu, les résultats sont meilleurs.

M. Rainville notre as canadien, affirme que c'est le grand nombre de tournois qui améliore la qualité du jeu; il estime que si les joueurs canadiens de la Coupe Davis prenaient part à autant de tournois que les joueurs américains, nous aurions plus de chance de la remporter. Donc MM. les directeurs des Clubs: n'ayez pas peur d'organiser beaucoup de tournois, afin d'améliorer la qualité du jeu et aussi pour intéresser d'avantage le public qui se déplacera plus facilement quand il sera certain d'assister à de belles parties.

Les directeurs des clubs doivent aussi, et surtout, se tenir la main, pour seconder les juniors, car ceux-ci sont la pépinière des joueurs futurs. La Rivière-la-Paix sous ce rapport est à féliciter et spécialement Mme Brownlee, notre meilleure joueuse de la région, elle a à coeur le succès des joueurs, car elle sait que c'est le seul moyen de préparer de bons joueurs. La place de Falher a fait aussi un effort pour les jeunes, je dois le signaler également.

Cette année Falher avait quelques joueurs qui s'affirmaient parmi les juniors, un de ceux-ci, Paul Rentiers, a joué le championnat Junior de la Province à Edmonton. Il a montré qu'il avait l'étoffe d'un grand joueur, car il s'est rendu en 1-4 de finale et avec encore un peu d'espérence, et il faut le dire aussi, un peu moins de timidité, les meilleurs devront l'année prochaine compter avec lui. A signaler aussi parmi les jeunes joueurs de la région qui s'affirment, le jeune Law de Grande-Prairie, Miller et O'Neil de la Peace-River, R. Hardy et H. Phalempin de Falher. Pour les autres places je ne les ai pas vus jouer. Une chose serait à recommander c'est que la date pour le tournoi des juniors soit avancée.

Concernant l'organisation des tournois dans la région, nous avons de gros obstacles, la distance vient dérouter nos plans, et la principale chose, l'argent fait défaut, la crise actuelle, la fameuse crise! mais comme je ne veux pas faire de politique, je préfère ne pas vous en parler, il y aurait trop à dire, mais supposons simplement que la crise est finie, des indices du moins nous le laissent supposer.

Cette année par exemple, plusieurs tournois ont dû être rémis, les chemins étant impratiquables. C'est également ces raisons qui font que Falher peut difficilement participer aux tournois de Grande Prairie, Hythe, etc., mais espérons tout de même que par la suite, les choses s'amélioreront et que nous arriverons à grouper, dans nos tournois, les meilleurs joueurs des différentes places, afin d'avoir un championnat de la Rivière-la-Paix et non un championnat boiteux.

Je voudrais dire quelques mots également, concernant le défi de la Rivière-la-Paix, qui a été mis en jeu, sauf erreur, par le club de Wembley. Ce défi est revenu à la vie, puisque Fairview s'est décidé à l'aller chercher l'année dernière à Grande Prairie, qui le détenait depuis quelques années, Cette année Grande Prairie a fait un effort et a repris à Fairview ce défi qui commence à faire des envieux, puisque à son tour Peace-River est allé battre Grande Prairie, 4 victoires à 3. Depuis hier, 11 septembre, ce défi se trouve à Falher qui a battu Peace-River à son tour par 5 victoires à 1, une partie non jouée. Cela montre qu'il y a de l'émulation et je souhaite bonne chance aux autres places qui sans aucun doute vont faire l'effort pour tacher de le ramener chez eux.

Pour terminer, je demanderai que les clubs suivent l'exemple de Falher et fassent partie de la Fédération de Tennis de l'Alberta, vous aiderez de cette façon au developpement du tennis et vous aiderez à serrer les liens entre les clubs de la Fédération.

LAMOUREUX

Voici deux semaines qu'un temps froid et humide désole notre région. Il est même tombé quelques pouces de neige et les battages ne sont pas encore commencés. Espérons que la Providence nous donnera bientôt un temps favorable pour mettre en sûreté l'abondante récolte de cette année.

Nos malades.—

M. Edmond Gaumont ainsi que Madame Philodore Lamoureux tous deux opérés de l'appendicite, sont revenus dans leurs familles, en bonne voie de guérison.

Visiteurs.—

M. la docteur Mousseau et Mme Mousseau étaient en visite à Lamoureux la semaine dernière.

Le R. P. Godbout est en visite de convalescence chez ses frères et au presbytère.

M. l'abbé Connoir, curé de St-Joseph de Fort Kent est de passage à Lamoureux et hôte de M. le curé.

A la liste des élèves fréquentant les collèges et couvents, nous devons ajouter: Alcide Gaumont au Juniorat St-Jean et Flore Lamoureux, fille de Théophile, au couvent de Morinville.

Il est né à M. et Mme Joseph Gravelle, une fille: Marie, Adélina, Gratia. Parrain et marraine: M. et Mme Victor Gravelle. —Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton.

Blé—	
No 1 Nord	62
No 2 Nord	58
No 3 Nord	55
No 4 Nord	52½
No 5 Nord	47
No 6 Nord	42
Fourrage	39
Avoine—	
No 2 CW	32
No 3 CW	28½
Fourrage	27½
Orge—	
No 3 CW	41
No 4 CW	38½
No 5 CW	35½
Seigle—	
No 2 CW	44
No 3 CW	41½
No 4 CW	36½

Prix à Vancouver.

Blé—	
No 1 Nord	80⅜
No 2 Nord	75⅞
No 3 Nord	73⅜
No 4 Nord	72⅜
No 5 Nord	67⅞
No 6 Nord	58⅜

Prix à Winnipeg.

Blé—	
No 1 Nord	82¼
No 2 Nord	79⅛
No 3 Nord	76⅝
No 4 Nord	73⅛
No 5 Nord	68⅞
No 6 Nord	65⅝
Fourrage	62⅝
Avoine—	
No 2 CW	45
No 3 CW	42
Fourrage	40
Orge—	
No 3 CW	56
No 4 CW	52¾
Seigle—	
No 1 CW	62⅝

Prix à Edmonton.

Bétail—	
Taures de choix	2.50 à 3.00
Taures moyennes	1.00 à 2.25
Bouvillons de choix	2.50 à 3.25
Bouvillons moyens	2.25 à 3.00
Vaches de choix	1.25 à 1.50
" " moyennes	0.75 à 1.25
Teaureaux	1.00 à 1.50
Agneaux de choix	3.75 à 4.50
" moyen	275 à 3.50
Moutons d'un an	2.00 à 3.00
Brebis	1.00 à 2.00
Veaux de choix	3.00 à 3.50
Commun à moyen	1.50 à 2.50
Porc de Bacon	6.65
Boeufs d'engrais—	
De choix	1.50 à 1.75
Moyens	1.00 à 1.50
Crème—	
Spécial	15
No 1	13
No 2	10

Oeufs- Variations quotidiennes
Aux producteurs Lge. Med. Poul't.

Grade A	21 à 22
B	17 à 18
C	12 à 13

Beurre—	
No 1, en boite	22½
Enveloppé, No 1	22
" No 2	21
" No 3	20
Volailles vivantes—	
Poules, No1	.07
Poulets, No 2	.05
Poulettes No. 1	.10
Poulettes No. 2	.08
Volailles préparées—	
Volailles	08 - 06



Page Agricole



Notes Agricoles

La valeur des exportations de graine de lin, d'huiles, de tourteau et de farine, les produits de l'industrie de la graine de lin et de soja au Canada, qui était de $581,097 en 1832, s'est élevée à $875,063 en 1933.

Beaucoup de producteurs de volailles obtiennent les plus hauts prix pour leurs oiseaux en les vendant par l'intermédiaire d'organisations que l'on appelle pools de volailles. Les services de volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture viennent en aide dans l'organisation de ces pools et fournissent tous les renseignements nécessaires sur les marchés.

L'expansion de la culture du seigle au Canada dépend du développement des marchés d'exportation, car l'industrie canadienne n'utilise guère que 2 millions de boisseaux de seigle et cette céréale n'est que peu employée pour l'alimentation du bétail.

Québec est la seule province du Canada qui ne produise pas suffisamment de pommes pour les besoins de sa population, mais les mesures nécessaires ont été prises pour remédier à cette situation.

Le blé d'Inde importé au Canada sert surtout à l'alimentation du bétail, mais il s'en importe un peu pour la distillation. Pendant l'année finissant en juin 1934 les Etats-Unis ont fourni au Canada 3,517,869 livres de graine de maïs de grande culture; 1,632 livres de graine de maïs éclatant (pop corn), et 450,198 livres de graine de maïs potager. Il est venu également trente-cinq livres de graine de maïs potager de Hollande.

Les matériaux employés dans l'industrie de l'huile de lin et de soja au Canada en 1933 comprenaient les suivants: graine de lin, toile à presse et à filtre; ingrédients chimiques (terre à foulon, acide sulfurique, soda caustique et potasse), contenants, et autres matériaux, y compris les sojas, ayant une valeur au moulin de $1,542,-119.

...Quoique les exportations canadiennes de produits laitiers ne représentent qu'une très faible proportion de la production totale, la situation sur le marché des Iles britanniques en ce qui concerne les importations de beurre et de fromage offre un intérêt spécial, car ce marché constitue le débouché principal pour le surplus des produits laitiers du Canada.

Comme il y a maintenant des maisons au Canada qui font de l'huile de soja et du tourteau de soja le nom de l'industrie a été changé; elle s'appelle maintenant "l'industrie de l'huile de lin et de soja". Il y avait en 1933 dix établissements en fonctionnement ainsi répartis: Québec 3, Ontario 4, Manitoba 2, et Alberta 1. La mise de fonds totale était de $3,022,676; la valeur brute de la production était de $2,086,557, et il y avait 201 employés.

Les pommes de terre dans la province de Québec continuent à bien se développer dans la plupart des districts, spécialement dans le bas de Québec où il est tombé plus de pluie qu'ailleurs.

L'organisation d'un pool à volailles

Les pools de producteurs, où les cultivateurs rassemblent leurs volailles pour les emballer en caisses et les préparer, rendent des services de plus en plus grands dans toutes les provinces canadiennes, et s'il n'y a pas de pool de ce genre dans tous les districts, c'est parce que les cultivateurs n'ont pas eu le temps d'en organiser ou ne savent pas comment s'y prendre. Les marchés payent une prime pour les volailles de bonne qualité, bien engraissées, mises en caisses et inspectées par le gouvernement.

Dans tout ce travail les services de volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture jouent un rôle important, aidant les cultivateurs à organiser et à conduire ces pools d'une façon pratique. Ces services viennent de publier un feuillet sur les avantages des pools et la façon de les organiser, et ce feuillet sera sûrement bien accueilli parce qu'il expose toute la question en peu de mots. Il montre que le rassemblement et la préparation des volailles pour l'expédition concernent tout autant les producteurs que l'éleveur d'oiseaux, et que les fraits fixes encourus dans la préparation de l'expédition dépendent principalement de la part de travail faite par chaque membre du pool. Les mesures à prendre pour former un pool sont clairement indiquées.

Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont. F.B.

AVANTAGES RELATIFS DE L'ORGE ET DU BLE D'INDE

Les valeurs relatives de l'orge et du blé d'Inde pour l'alimentation des poules pondeuses en hiver sont l'objet d'une expérience qui a été entreprise il y a sept ans par la Station expérimentale fédérale de Lacombe et continuées jusqu'à aujourd'hui. De novembre à mai de chaque année des poulettes, divisées en deux groupes aussi égaux que possible au point de vue de la grosseur et du développement général, reçoivent des rations identiques, sauf une seule différence; c'est que le premier groupe reçoit du blé d'Inde dans la pâtée et dans le grain de litière tandis que le deuxième groupe reçoit de l'orge au lieu du blé d'Inde. Le grain est jeté dans la litière et la pâtée est donnée dans des trémies tenues constamment à la disposition des oiseaux.

Pendant les sept années que l'expérience a duré, la ponte des deux parquets a été à peu près la même. Le parquet qui recevait de l'orge a pondu juste sept oeufs de plus que l'autre, mais comme le blé d'Inde coûte plus cher que l'orge les oeufs produits par les poulettes qui recevaient de l'orge sont revenus à 2.3 cents de moins par douzaine que ceux produits par le groupe qui recevait du blé d'Inde. Ces résultats montrent d'une façon bien claire que l'orge est un aliment beaucoup plus économique que le blé d'Inde dans nos conditions.

Il y a un détail cependant dont ceux qui veulent employer de l'orge feront bien de se souvenir: c'est que si le blé d'Inde jaune est riche en vitamine "A" l'orge est au contraire très pauvre sous ce rapport. La croissance des volailles peut être retardée et des maladies des yeux peuvent être produites par ce manque de vitamine, que l'on peut éviter fort heureusement en donnant de l'huile de foie de morue, des feuilles de luzerne, ou des légumes de surplus avec la ration d'orge. Dans ces conditions et pourvu que toutes les précautions soient prises on peut augmenter ses bénéfices en donnant de l'orge au lieu du blé d'Inde.

H. E. Wilson,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alberta.

L'EXPORTATION DE FOIN ET DE PAILLE

A en juger par les renseignements qui parviennent au Ministère fédéral de l'Agriculture, il paraît y avoir beaucoup de malentendu relativement à l'arrêté en conseil récemment établi qui interdit l'exportation sans permis de foin ou de paille du Canada.

Cet arrêté a pour but de mettre fin à la spéculation qui s'est développée au Canada parmi les acheteurs de foin, agissant pour eux-mêmes ou pour le compte d'acheteurs à l'étranger; cette spéculation a été provoquée par les conditions inusitées qui ont affecté une grande partie du Canada et des Etats-Unis et par la faiblesse relative de la récolte de foin au Canada cette année. On a pensé que les producteurs de foin dans les régions où il y a un surplus de foin pourraient souffrir à la longue des conditions créées par cette spéculation.

En appliquant cet arrêté en conseil, qui est entré en vigueur le 24 août, tous les commerçants qui avaient des commandes de foin à remplir et dont les contrats pour ces commandes avaient été conclus avant l'établissement de l'arrêté, ont reçu des permis d'exportation. Il a été également délivré des permis aux exportateurs qui devaient expédier du foin à tous les pays qui avaient été les débouchés réguliers du Canada en ces dernières années, notamment, les Antilles britanniques, Terre-Neuve, et les Iles britanniques.

Depuis qu'un droit de $5 par tonne a été imposé sur le foin canadien importé aux Etats-Unis, en 1930, il ne s'est exporté que très peu de foin sur ce pays, et les permis d'exportation de foin sur les Etats-Unis ont été temporairement suspendus après le 25 août dernier, le lendemain de la proclamation de l'arrêté en conseil mentionné, en attendant que l'on ait pu recueillir des renseignements, au moyen d'une enquête rapide, sur la situation du foin au Canada. Les renseignements recueillis au 11 septembre dernier indiquaient qu'il y avait un surplus de foin dans les vallées de l'Ottawa et du St-Laurent et également, mais en moins grandes quantités, dans quelques autres districts du Canada.

Tous les demandes de permis pour l'exportation du foin aux Etats-Unis, qui avaient été tenues en suspens entre le 27 août et le 11 septembre, ont été alors promptement délivrés, permettant ainsi les expéditions de foin. En attendant, le recensement du foin se continue et ne sera peut-être pas terminé avant le milieu d'octobre. Dans l'intervalle, il sera délivré des permis aux exportateurs ayant reçu des commandes fermes et certaines dans toutes les parties du Canada situées à l'est de la province du Manitoba, ainsi qu'en Colombie-Britannique. Dans la province du Manitoba, ces permis pour l'exportation seulement dans les quantités prescrites par le Ministère provincial de l'Agriculture, représenté par la Commission du Secours Manitobain. On compte que des dispositions semblables seront prises pour les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Le Ministère est d'avis que l'exportation du foin et de la paille doit être réglementée de façon à sauvegarder, dans toute la mesure du possible, les intérêts des producteurs.

Publié par le S. de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada, F.B.

ASSELIN RETOURNE SA DECORATION

MONTREAL. — M. Olivar Asselin, directeur du journal français l'"Ordre", a annoncé qu'il avait retourné son ruban de Chevalier de la Légion d'Honneur, branche militaire, qu'il possédait depuis plusieurs années.

Dans une lettre à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, M. Asselin déclara qu'il retournait sa décoration parce qu'il voulait exprimer librement son opinion sur la question des honneurs décernés au cours des fêtes du 4e centenaire de Jacques Cartier.

Le classement des oeufs.

Par le marchand de campagne.

Un développement récent et très intéressant au point de vue des expéditeurs d'oeufs à la campagne, dit le Bulletin du Commerce des Oeufs et des Volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture, c'est le nombre toujours grandissant de petits expéditeurs, marchands de campagne, qui ont si bien amélioré leur classement que les acheteurs recherchent leurs expéditions et les paient sur la base du classement fait par l'expéditeur. Cette pratique n'est pas nouvelle; elle remonte déjà à plusieurs années, mais elle a fait peut-être des progrès plus rapides cette saison qu'en aucune saison précédente, spécialement dans les provinces de l'Est. A l'heure actuelle, certains marchands de Montréal paient une prime de deux cents la douzaine pour des oeufs de ce genre, en plus du prix ordinaire, et ils renvoient également les caisses de l'expéditeur. Il est inutile d'insister sur l'avantage de ce système; l'expéditeur en profite aussi bien que le producteur. En outre, l'application sérieuse du classement effectué de cette façon provoque une amélioration sensible dans la qualité des oeufs dans les districts où il a été entrepris.

OTTAWA. — Sir George Perley, premier ministre intérimaire du Canada, a annoncé qu'un projet de loi d'assurance contre le chômage sera présenté à la prochaine session de la Chambre des Communes. Ce projet sera d'abord discuté cet automne, à la conférence interprovinciale, où l'on recueillera les suggestions des provinces concernant cette mesure.

Un point intéressant pour les cultivateurs dont les champs sont traversés par des cables pour la transmission de l'énergie électrique, est que les voltages électriques causés par la décharge d'un seul nuage couvrent de 1,000 à 3,000 pieds de ligne sur de longs circuits. Généralement sur les circuits urbains les voltages sont beaucoup plus restreints en raison du rapprochement des parafoudre.

Il n'y a pas d'argent

La plainte est générale: il n'y a pas d'argent.

Eh! bien, à voir nos gens, on ne le dirait pas.

Il n'y a pas d'argent et pourtant on gaspille comme dans le temps de prospérité.

Il n'y a pas d'argent! Cependant le nombre des automobiles a-t-il tant diminué!! Les stations de gasoline sont-elles moins nombreuses?

Il n'y a pas d'argent! Cependant les enfants ne trouvent-ils pas toujours des sous pour se gorger de friandises?

Il n'y a pas d'argent!! Cependant nos jeunes gens n'en trouvent-ils pas pour leurs cigarettes?

Il n'y a pas d'argent! Cependant les théâtres ne sont-ils pas remplis?

Peut-être n'y a-t-il pas d'argent pour le nécessaire, mais on en trouve pour le plaisir, le luxe, les amusements.

La belle saison s'enfuit rapidement, l'hiver s'en vient avec ses froids, son chômage plus intensif, est-ce qu'on y songe. Peut-être bien des gens seront-ils comme la cigale de la fable pour avoir gaspillé pendant qu'ils pouvaient amasser un peu. Qu'on y pense!

Coin des . . .
Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

LEGAL

LA "JOURNEE DE CARTIER"

A

L'A.-GARDE D'YOUVILLE.

14 septembre 1934.

Elle débuta par une messe et une communion générale. Il convient que notre journée destinée à rappeler le souvenir de celui qui vint implanter la foi au Canada commençât au pied de l'autel. Il convenait également que la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix fut choisie pour exalter le geste de celui qui, le premier, arbora la Croix sur le sol canadien. Notre journée de Cartier fut donc, avant tout, une fête religieuse. Elle fut aussi une fête patriotique, de celle qui laisse au coeur un désir plus grand, une volonté plus ferme de garder intacte l'âme française et de la défendre contre tout ce qui l'amoindrit en nous.

A trois heures p. m. nous nous réunissions dans la salle paroissiale pour tenir une assemblée. Nous avions le plaisir et l'honneur d'avoir au milieu de nous le R. Père Forcade, O.M.I., directeur-gérant de la Survivance, M. l'abbé Campeau, Révérende Mère Laberge, supérieure provinciale des Soeurs Grises de l'Alberta, notre cher secrétaire général, M. Belhumeur, toujours si dévoué aux avant-gardistes, Rév. Soeur Corriveau, supérieure du Couvent de Saint-Albert qui montra tant de zèle pour former le cercle de Jeanne Leber. Plusieurs autres religieuses étaient aussi présentes ainsi que les parents des avant-gardistes.

Mlle Annette Potvin, secrétaire, donna lecture des minutes de la dernière assemblée. Il n'y eut pas de rapport du trésorier parce que les garçons étaient absents. L'état des finances est donc resté dans le secret. Après la lecture de la correspondance, la secrétaire publie les noms de ceux qui, au cours des vacances, donnèrent des volumes pour notre bibliothèque: R. Père Routhier nous fit don des oeuvres de son illustre grand-père, le Juge Routhier: M. l'abbé Thibault, Rév. Mère Laberge, sup. prov., et Mlle Lorraine Olsen donnèrent aussi plusieurs volumes.

Mlle la Présidente demanda ensuite aux avant-gardistes s'ils n'avaient pas quelques questions à présenter à l'assemblée.

Mlle Simone Laflamme proposa qu'une lettre soit envoyée à notre bon M. le Curé Goutier, pour exprimer la gratitude des avant-gardistes envers leur dévoué président honoraire. Ce qui fut accepté à l'unanimité. Mlle la Présidente rendit ici l'hommage d'un souvenir ému envers M. l'abbé Goutier et rappela aux avant-gardistes quel appui et quel guide il avait été pour eux.

Mlle Léa Deschatelets proposa, appuyé par Mlle Denise Desrosiers que les présidentes de chaque cercle nous fassent connaitre à la prochaine assemblée générale quels sujets historiques leurs membres devront étudier au cours de l'année scolaire. Accepté.

Mlle Léda Vaugeois, appuyé par Mlle C. Beaudoin que les avant-gardistes aient un cahier qu'ils appelleront le cahier du IVème centenaire de Cartier et dans lequel ils mettront tout ce qu'ils pourront trouver concernant le grand découvreur du Canada. Accepté.

Mlle Anna Laforce, appuyé par Mademoiselle Annette Nault, proposa que la secrétaire écrive à la Commission Canadienne de la Radio une lettre de protestation contre son attitude insolente vis-à-vis des Canadiens-Français de l'Ouest lors des fêtes de Gaspé. Accepté.

N'ayant plus d'autres questions à discuter, les benjamines de l'Avant-Garde ouvrirent notre programme récréatif par un dialogue sur l'enfance et les voyages de Jacques Cartier. Elles reçurent des applaudissements. Un groupe du Cercle Maisonneuve les remplaça sur la scène et rendit hommage à leur tour au brave malouin par un chant patriotique. Sous forme de dialogue le Cercle Goutier nous présenta ensuite une magnifique étude du caractère de Jacques Cartier et des leçons qu'un avant-gardiste peut en tirer. Mlle Annette Potvin du Cercle de l'Erable termina notre programme récréatif par le beau chant: "La Croix du chemin."

Mlle la Présidente sollicita ensuite, pour les Avant-Gardistes, la faveur d'entendre ceux qui sont pour nous d'autres Cartier, c'est-àdire des modèles et des maitres.... Le R. P. Forcade, cet entraineur national bien connu, se leva alors et nous tint sous le charme de sa parole chaude et vibrante. "Legal est un peu ma paroisse, nous dit-il, parce que j'y ai vécu pendant quelques années. Je vois que les enfants d'autrefois avec qui j'ai vécu sont maintenant de grandes personnes. Les enfants d'aujourd'hui sont plus habiles que ceux d'autrefois. J'ai été frappé de la distinction de celles qui ont pris part au programme aujourd'hui. Honneur aux institutrices qui les ont formées. Vous êtes plus fortunés que nous qui avons commencé si tard à apprendre le français et qui le connaissons si peu. Ne négligez rien pour vous instruire, mais ce qui doit vous tenir le plus au coeur c'est votre langue. En nous rendant à Legal cet après-midi nous discutions sur l'incertitude de notre survivance nationale mais en voyant une jeunesse si pleine de courage, après une assemblée comme celle que vous venez de donner, nous sommes sûrs que notre race survivra! Le R. Père Forcade nous captiva tout particulièrement en nous entretenant des belles fêtes en l'honneur de Cartier dont il a été le témoin à Gaspé et à Québec. Son récit, entremêlé de leçons de patriotisme, remplit nos coeurs d'enthousiasme et de fierté. Après nous avoir engagés à regarder la Croix pour avoir le courage de vaincre toutes les difficultés, le R. Père termine son éloquent discours par ces paroles: "Avant-Gardistes, soldats du premier rang, soyez fidèles à votre devise: "JUSQU'AU BOUT."

Monsieur l'abbé Campeau accepta de nous adresser quelques mots. Il nous cita les petits ukrainiens comme exemple de fierté nationale. Les sacrifices qu'ils font pour apprendre leur langue sont propres à faire réfléchir les avant-gardistes. Nous ne l'oublierons pas.

Monsieur le Secrétaire général fut ensuite invité à prendre la parole. "La principale raison pour laquelle je suis ici aujourd'hui, dit-il, n'est pas précisément pour assister à votre séance d'avant-garde mais surtout pour prendre part à l'érection de la Croix de Cartier. La première érigée sur le sol albertain. Il me fait vraiment plaisir de vous féliciter du bel exemple que vous donnez. Je ne suis pas venu ici pour vous faire des discours "sonores" comme m'en ont accusé certaines gens, mais pour encourager les Jeunes sur qui je fonde mon espérance. Lorsque j'accompagnai ici, l'autre jour, la Délégation Française, je vins uniquement pour montrer à ces jeunes étudiants de France ce que font les petits canadiens-français pour conserver la langue française. Ils ont si bien compris ce qu'est l'Avant-Garde qu'ils se proposent de la fonder en France. Ils se proposent de plus de nous envoyer gratuitement des volumes pour nos bibliothèques d'avant-garde! (applaudissements). Monsieur le Secrétaire nous parla ensuite de quelle manière pratique il faut se soutenir les uns les autres. Puis il termina en nous exhortant à bien travailler afin de nous préparer au grand travail que nous aurons à faire plus tard. Il nous engagea aussi à revenir voir notre croix quand nous aurons quitté l'école et à se rappeler alors le but de l'Avant-Garde.

Mlle la Présidente remercia ensuite les orateurs. Elle remercia particulièrement le R. P. Forcade et M. Belhumeur d'avoir laissé des occupations que nous savons si nombreuses et si pressantes pour venir encourager les jeunes de Legal. Elle eut aussi un mot délicat à l'adresse des Oblats qui desservirent notre paroisse avec tant de dévouement durant l'absence de notre regretté M. le Curé Goutier. "Vous êtes vraiment, dit-elle au R. P. Forcade de ces missionnaires dont Mgr Camille Roy disait," qu'il suffit de les regarder pour connaitre mieux le prix douloureux de la bonne nouvelle française et chrétienne."

Enfin la Présidente exprima un dernier merci. Il fut pour la Révérende Mère Provinciale des Soeurs Grises qui répondit si gracieusement à notre invitation. Elle lui dit combien les Avant-Gardistes ont été touchés des dons généreux qu'elle fit à l'Avant-Garde pour leur bibliothèque.

Après cela le moment était arrivé de se rendre à l'Ecole pour la bénédiction de notre Croix de Cartier. Nous nous y rendimes en chantant des cantiques appropriés. Monsieur l'abbé Campeau bénit solennellement notre grande croix rustique que chacun alla baiser avec respect pour affirmer que nous serons fidèles à la foi apportée par Cartier.

Annette Potvin,
secrétaire générale
de l'A.-Garde d'Youville

* * *

DON

Au lendemain de notre journée de Cartier, M Robert Croteau, marchand général de Legal, nous adressa un chèque de dix dollars pour notre bibliothèque. Sincère et reconnaissant merci à ce généreux bienfaiteur.

Annette Potvin, sec.

pour la prochaine assemblée. Notre dernier numéro fut une chanson à répondre par Juliette, Anettte et Aurore Malo.

L'assemblée se termina par le chant national: O Canada.

Eva Brault, Secré.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Mardi et mercredi les 11 et 12 septembre, l'exposition scolaire groupait les parents auprès de la jeunesse. Les travaux scolaires jugés les premiers ont fourni d'appréciables résultats, bien qu'une température inclémente n'ait pu permettre aux élèves de conduire un plus grand nombre d'animaux sur le terrain d'exposition.

Les juges venus pour la circonstance se dirent très satisfaits du nombre et de la valeur des exhibits, tant scolaires qu'agricoles. Vers 4 heures, le jugement terminé les résultats furent proclamés par le R. P. Lajoie. Les vainqueurs sont les suivants: Mlle Adrienne Veraart, Mlle Berthe Rey, Mlle Diane Villeneuve, Mlle Adèle Pariseau; M. René Brémont, M. Albert Dupuis, M. Joseph L'Abbé. Sincères félicitations aux héros de la journée du 11 septembre.

Le mercredi fut bien rempli par les jeunes éleveurs. Malgré un temps peu propice, nombreux furent les jeunes qui prirent part au concours. Le Club des éleveurs de Falher sera représenté au jugement d'Edmonton par les deux vainqueurs du 12 septembre: MM. Eudore Daoust et Armand Gervais. Nous formulons le voeu que les succès remportés à Edmonton leur permettent de poursuivre leur prochain voyage jusqu'à Toronto. Nos félicitations et nos voeux de succès accompagnent nos deux jeunes fermiers.

Sincères remerciements à Mme Mac Arthur et à MM. Syrotuck, Wilson et Tremblay qui ont sacrifié leur temps pour venir juger nos exhibits.

DEPART.

Mercredi matin nous avions le regret de voir partir notre R. P. Curé pour un voyage plus ou moins long. Notre bon Père nous quitte dans l'espoir de trouver auprès des autorités médicales un soulagement au mal qui le mine depuis nombre d'années.

Nous espérons que ses démarches produiront le résultat désiré et que notre R. P. Lajoie nous reviendra dans un avenir prochain et en parfaite santé. Nos ferventes prières accompagnent notre dévoué pasteur.

DONNELLY

—Comment se fait-il qu'il y a tant

A.-G. Belhumeur de DONNELLY.

Quoique l'A.-G. B. ne soit pas encore tout à fait sur pied pour le travail de la présente année scolaire, puisque notre congrès n'a pas pu avoir lieu jusqu'ici, néanmoins, nous ne pouvons passer sous silence l'évènement bien triste qui vient de se dérouler dans notre paroisse. L'après-midi du 13 septembre, en effet est une date dont le souvenir restera à jamais gravé dans les coeurs des jeunes Donnelliens.

Vers trois heures, les écoliers se rendaient à la salle paroissiale pour rencontrer notre bon et si estimé M. le Curé. Mais, cette fois, combien différente est la circonstance qui nous réunit en corps auprès de notre digne Pasteur; ce n'est pas pour l'acclamer et lui dire notre joie de nous rencontrer sous son égide bienfaisante, mais pour lui dire des adieux, puisqu'il doit nous quitter le 14, et lui dire notre chagrin de le voir s'éloigner de nous.

Aussi, comme toutes les figures sont sérieuses, celles de nos chères maitresses surtout, car elles comprennent encore mieux que nous ce que veut dire pour notre école ce départ de M. le Curé. Ce bon Père a des paroles choisies pour remercier ses enfants de leurs bons sentiments à son égard; il nous rappelle le plaisir qu'il a toujours éprouvé à visiter nos classes, à encourager nos efforts; il dit avoir gouté beaucoup de bonheur surtout, et toujours, dans ses relations avec les élèves du cours supérieur, chez qui il se sentait bien chez lui et où il l'était en effet, car nous aimons à le voir souvent, nous étions avides de l'entendre, il était toujours si paternel, et ses conseils si sages. Cet ami si désintéressé ajoute qu'en pensant aux heures qu'il nous a consacrées, il se prend à douter s'il a acquis du mérite en se dévouant pour nous; si grande était la consolation que lui apportait cette tâche chère entre toutes.

Quels sentiments de filiale fierté et d'affections ces aveux de notre bon Père ont éveillés chez nous et quels regrets de ne pouvoir le conserver encore longtemps.

C'est l'âme de notre Père qui passe sitôt qu'il a fini, les doyens de l'école se groupent autour de lui pour un dernier adieu, non sans se sentir le coeur gonflé.

Espérons que de loin, comme de près, il nous gardera une large place dans son souvenir; pour nous, nous nous rappellerons toujours les beaux exemples de vertus et les si paternels enseignements qu'il nous a laissés. Nous prions aussi pour que son apostolat futur soit aussi fructueux qu'il l'a été parmi nous. Heureux les enfants qui seront sous sa tutelle à St-Joseph, Manitoba.

Marguerite Forcier, Sec.-gén.

LAFOND

Septembre 14 2ième assemblée.

Comme d'habitude l'assemblée commença par la prière, puis suivit la lecture des minutes qui furent secondés et adoptés par tous. Le chant "Aux Avant-Gardes" sur la Survivance des Jeunes fut chanté avec beaucoup d'entrain.

Juliana Journault, Laurette Desaulniers et Noëlla Desaulniers nous chantèrent une chanson qui fut très appréciée. Nous eûmes ensuite un exercice de langage intituié, "Parle avec fierté ta langue nationale."

Les devinettes par Richard Malo furent acclamés avec beaucoup de joie. La lecture sur "Les Glanures Canadiennes" furent lues par Mlle la Présidente. Les élèves etaient très attentifs pour bien faire leur composition

Nécessité d'un organisateur communiste de langue française

(Suite)

déjà montré, sont une immense farce et ne donnent nullement au peuple russe, une assemblée vraiment représentative de ses intérêts religieux, intellectuels, moraux et économiques; car, malheur à celui qui ferait la moindre tentative pour faire appliquer les dispositions de la Constitution. Il ne faut point perdre de vue dans le régime bolchéviste, que le Parti communiste est un "ELEPHANT ROUGE QUI A POUR AINSI DIRE LE DON D'UBICUITE." Il enserre et entrelace partout à la fois, la pyramide soviétique, toutes les institutions gouvernementales soviétiques. En effet, à chaque organisme de l'appareil soviétique, correspond un organe de l'appareil du Parti; et c'est toujours celui du Parti dont on connait la fin et le but, qui ordonne, et celui des soviets qui exécute le plus aveuglement du monde. La chose est simple à comprendre: c'est que tout organisme soviétique, le soviet est nommé par l'organisme territorialement correspondant. Dans toute assemblée chargée d'élire un représentant, à un soviet quelconque, les communistes forment une section disciplinée qui vote obligatoirement à l'unanimité pour une liste dressée par le comité qualifié du Parti.

Comment se prend le vote en Russie?

Veut-on savoir comment sont convoquées les assemblées d'élections en Russie, et comment se prend le vote? Istrati en fait une description que nous citons textuellement: "Qui est contre et le vote a lieu à main levée à l'unanimité; car celui qui s'abstiendrait, gare à son logement, gare surtout à sa vie, puisqu'il dépend des entreprises d'état; el nul peut participer aux assemblée ailleurs que dans celles où il est inscrit. Seul le comité local du Parti communiste soit directement, soit par l'intermédiaire d'une cellule communiste ou du comité d'entreprise à ses ordres, a le pouvoir et les moyens effectifs de convoquer une réunion; ainsi tout participant est connu ou facile à identifier par l'administrateur de l'entreprise et le personnel communiste. Personne ne peut dire un mot.

Une des questions fondamentales du Régime.

En dehors du personnel du Parti communiste, car, il n'y a que celui-là, il ne faut pas souffler. . . Lénine leurrait le peuple russe quand il proposait comme l'une des "QUESTIONS FONDAMENTALES DU REGIME" le 14 septembre 1917 qu'il ne voulait "que la concurrence pacifique des partis à l'intérieur des soviets". Lénine ne se trompait pas trop; car, de même que la brebis de la fable concurrencait bien pacifiquement le loup qui la croquait, de même au sein des soviets russes, LES ELECTEURS SURPRIS PAR LA CONFISCATION, PAR LA FAIM, MENACES DE PRISON OU DE DEPORTATION PEUVENT BIEN CONCURRENCER PACIFIQUEMENT SOUS LA CELLULE COMMUNISTE QUI LES ECRASE. D'ailleurs, en 1921 Trotsky, le digne émule de Lénine pendant longtemps, a parlé plus clairement lorsqu'il a dit: "UN PARTI AU POUVOIR ET TOUS LES AUTRES EN PRISON". Cette parole a de l'autorité, car Trotsky était alors membre du Bureau Politique russe: on verra plus tard ce que c'est que le Bureau Politique.

Il est bien entendu que lorsque L'ORGANISATEUR COMMUNISTE DE LANGUE FRANCAISE IRA EXPOSER CELA AUX "CANAYENS" DE LA RIVIERE LA PAIX, IL VA SE FAIRE SCALPER "LE CRAPAUD" S'IL DIT LA VERITE, TOUTE LA VERITE ET RIEN QUE LA VERITE. Beaucoup aimeront mieux mourir, que de sacrifier la couleur ou le parti de leur père, de leur grand'père ou même de leur arrière grand'père.

Nous continuerons la prochaine fois à décrire cette pyramide de secrétaires, de bureaux, de comités et de commissions avec le Secrétariat général pour sommet; nous ajouterons aussi quelques mots sur les appareils économiques, politiques et militaires de ce Paradis terrestre russe; Les méthodes gouvernementales et les vertus de cette supposée élite qui constitue le Parti seront de nature à nous édifier et à nous faire juger quelque peu de la valeur du REGIME GOUVERNEMENTAL BOLCHEVISTE RUSSE.

"UN CITOYEN CANADIEN".

HISTOIRES VRAIES.

L'automobiliste. — Est-ce que ce chemin conduit jusqu'au cimetière?

Le piéton. Oui, si l'on n'est pas prudent.

Et pourquoi tes parents t'ont-ils baptisé, Henri, mon petit homme?

L'écolier qui vient de voir les images d'un épais journal:

—Probablement parce que je suis le huitième enfant.

La Bonne Dame. — Qu'est-ce que cette petite fille et ce petit garçon ont à pleurer?

Le Gamin. — La petite fille pleure parce que les autres enfants ont attachés des pétards à la queue de son chien.

La Bonne Dame. — Et son petit frère?

Le Gamin. — Parce qu'il est arrivé trop tard pour voir partir le chien.

—C'est la cinquième personne que vous écrasez depuis le début de l'année.

—Pardon, monsieur le commissaire, c'est la quatrième; il y en a une que j'ai écrasée deux fois.

Freddy. — Oh! maman, j'ai vu de beaux cochons anglais.

La Maman. — Comment as-tu vu qu'ils étaient anglais?

Freddy. — Il y en a un qui m'a parlé. Il m'a dit, Yes, Yes.

GROS MALIN.

—Comment se fait-il qu'il a tant de trous dans ton parapluie, Jean?

—Je les ai fais moi-même, ma tante, pour voir quand la pluie cessera.

COMBINAISONS.

—Si tu me payais les $10 que tu me dois, je pourrais rembourser ce que je dois à Célestin.

—Je vais te dire: paie ce que tu dois à Célestin et je lui emprunterai la somme pour te la remettre.

ECONOMIES.

Elle. — C'est la troisième fois que tu te rases aujourd'hui. Veux-tu me dire pourquoi?

Lui. — C'est pour faire des économies. Se faire raser chez le barbier, cela coûte vingt-cinq sous. Comme cela, j'ai gagné soixante-quinze sous aujourd'hui.

EN LIGNE DROITE.

Toto. — Est-ce vrai que les hommes descendent des singes.

Le papa, distrait. — Oui, cher.

Toto. — Et les singes? de quoi qu'ils descendent?

Le papa. — Ils descendent des ar-

NOUVELLES D'EDMONTON

Changements à la Radio

Avec la nouvelle série des programmes radiophoniques d'hiver, la Radio-Etat inaugure un nouveau programme français pour l'Ouest. Forcée d'économiser, la Commission a dû congédier le septuor "Violons et violoncelles" et remplacer cet ensemble par un quintette.

Le 2 octobre, à 6 heures p. m. (M.S.T.) le nouveau programme "Sous bois" sera irradié. Cette émission mettra en vedette le Quintette Chopin, ainsi qu'à tour de rôle, les frères Morin, Bérengère Mercier, Jeanne Royal Davis, Jacques Sylvestre et plusieurs autres artistes avantageusement connus. M. Ernest Côté continuera de remplir ses fonctions d'annonceur pour le nouveau programme. —Comm.

Ordination au G.-S. St. Joseph

Vendredi 21 septembre, S. E. Mgr O'Leary a présidé aux ordinations suivantes: Diaconat: MM. les abbés L. Thibault, R. Merchant, C. Poirier, W. Young, A. Prezniak; Ordres mineurs: MM. les abbés G. Beauregard, L. Cassatelli, F. Dietrich, A. Hickey, N. Kalusny et I. Dillon.

Cercle Grandin de l'A.C.J.C.

Séance du 21 septembre, 1934.

La première séance pour l'année 1934-35 débute avec brio.

L'enthousiasme se répand parmi tous les membres, anciens et nouveaux. Déchêne souhaite la bienvenue au R. P. Gibeau, notre nouveau Modérateur, puis dit quelques mots sur le but de l'A.C.J.C. et annonce que le nombre des membres est limité cette année de façon à n'avoir que l'élite du collège.

Après la lecture du rapport et de la correspondance, les membres de l'an passé élisent le nouvel exécutif:

Joffre Déchêne, président.
Laurent Hébert, vice-président.
Marcel Ménard, secrétaire.

La question des conseillers revient sur le tapis. Il s'agit de savoir si nous en choisirons cette année. Cette décision et le problème du choix des membres sont remis au jugement de l'exécutif, et les acéjistes assurent qu'ils approuveront tout ce que le conseil décidera sur ces questions.

Le Père Modérateur félicite le nouveau conseil et les membres pour leur entrain et leur bonne volonté. "De l'A.C.J.C., il faut préparer une élite pour le Séminaire, l'Université et l'Ecole Normale," dit-il.

Le président remercie le Père Modérateur pour son encouragement, et la séance est terminée par le Sub Tuum.

M. J. Ménard, Sec.

ST-FRANCOIS D'ASSISE

EDMONTON NORD.

Retraite prêché aux tertiaires de langue française par le R. P. Simon Joseph, O.F.M.

La Survivance a déjà publié le programme des fêtes par lesquelles sera célébré le 25ème anniversaire de la paroisse St François d'Assise, à Edmonton Nord, du 4 au 7 octobre prochain. Rappelons aux paroissiens, aux tertiaires et à tous les amis de l'Ordre la retraite préparatoire qui sera donnée aux fidèles de langue française du 30 septembre au 3 octobre. Le prédicateur en sera le R. P. Simon Joseph Archambault, O.F.M., actuellement maître des Novices de la province canadienne de l'Ordre Séraphique à Sherbrooke. Il fut un des premiers Franciscains à venir dans l'Ouest. Ordonné prêtre en 1908 il reçut aussitôt son obédience pour Edmonton. Il demeura avec la communauté à Lamoureux jusqu'en octobre 1909. Vint à Edmonton alors et y travailla jusqu'en 1912. Il retourna dans l'Est pour cause de santé, au mois de février de cette année là, et après un repos prolongé, reprit son travail de Missionnaire. Depuis lors il a rempli plusieurs charges importantes dans l'Ordre, ayant été Gardien, Définiteur et Maître des Novices. Ceux qui voudront venir l'entendre du 30 septembre au 3 octobre et pendant les fêtes jubilaires, peuvent être assurés de trouver en lui un prédicateur autorisé et éloquent de la doctrine spirituelle.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale.—

Dimanche dernier à la messe de 8.30 heures, nous avions le plaisir de voir le R. P. Wilfrid Girard, O.M.I. comme officiant. Venu de ses missions pénibles du Lac-la-Biche, il était heureux de se retrouver parmi des frères pour quelques jours de retraite et de recueillement. A 11 heures la grand'messe était chantée par le R. Père Forcade, O.M.I.

De passage à St-Joachim.—

Samedi dernier, Mgr G. Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, nous arrivait accompagné des RR. PP. Letreste et Mansoz, O.M.I., missionnaires du Nord. Nous sommes heureux de leur souhaiter la bienvenue parmi nous.

Un typhon ravage le Japon

Plus de mille morts—Dommages matériels de $90,000,000.—La ville d'Osaka est la plus éprouvée.

TOKYO. — Un typhon d'une violence extrême a ravagé plusieurs villes du centre du Japon. Il a causé la mort de plus de 1,000 personnes à l'heure présente et blessé plus de 2,000 autres. Les dommages matériels s'élèvent à $90,000,000.

Bien que le typhon ait à peine atteint la capitale du Japon, celle-ci compte quatre morts causées par lui. C'est la ville d'Osaka qui a été le plus éprouvée. Environ 200,000 personnes y sont depuis sans abri. Les troupes ont charge de fournir de la nourriture et un abri à ces gens. L'ouragan a considérablement détruit aussi la ville de Kyoto, ancienne capitale.

Le vent a atteint jusqu'à 120 milles à l'heure. Des écoles se sont écroulées, ensevelissant maîtres et enfants.

QUOI QUE VOUS...

(Suite de la 1ère page)

d'avoir jamais l'unité nationale que l'on a dans un pays comme la France, comme l'Angleterre, mais il est peut-être possible d'avoir cette entente qui permet à trois petits peuples de vivre heureux dans un petit pays, il est vrai, très haut vers les cimes, la Suisse. Est-ce que ceci, par hasard, ne voudrait pas dire qu'en s'élevant, les petits peuples mis ensemble se comprennent mieux? Si c'est vrai je souhaiterais que nous vivions tous dans les sommets des Rocheuses. Mais voilà d'où vient le problème canadien. Jamais, je vous le demande, vous ne considérerez dans votre vie politique qu'il y a l'est et l'ouest. Il n'y a qu'un pays, chez nous; peu importent les erreurs du passé, elles sont commises et notre devoir c'est de les accepter. L'ouest est nécessaire à l'est, tout comme l'est à l'ouest. Ce qui affecte une province, affecte l'ensemble du pays, et ne cherchons pas à nous réjouir, il nous faut tâcher à trouver la solution.

J'ai quelquefois, dans ma vie, osé dire ce que je pensais, est-ce vous qui me blâmeriez aujourd'hui, de l'oser une fois de plus?

Au cours des trois dernières semaines, j'ai eu l'exemple en même temps que le spectacle de ce qui devenait pour nous un encouragement. Des hommes se sont levés dans ces célébrations où nullement il était de leur devoir de parler un autre langage que le leur, et cependant, à cause d'une éducation supérieure qu'ils avaient reçue, ils purent parler la langue de ceux à qui ils s'adressaient. Ce furent, les uns après les autres, Fisher, ministre de l'éducation en Angleterre, Keyes, amiral de la flotte anglaise, et Robbins, le représentant des Etats-Unis.

Je ne fais aucune comparaison, mais il me faut noter que ceux-là qui représentaient le Canada, en certaines circonstances, ne purent pas faire la même chose.

Vous me demandez peut-être la leçon qui ressort de cela. Elle est simple: le Canada ne peut être un dans une nation, il peut être un dans deux nations qui se comprennent, comme en Belgique les Wallons et les Flamands, en Suisse, les Italiens, les Allemands et les Français. Il faut donc développer chez nous un tel sentiment d'importance nationale, que nous le mettions au-dessus de tout autre. Et alors naitra peut-être l'idée qui unissant les coeurs, réunira les esprits.

LE CLERGE.

On a beau dire, poursuit M. David, c'est encore à travers le monde, le clergé qui forme les mentalités. Regardez en Allemagne, ce que l'on fait dans le moment, voyez même l'Angleterre si réfractaire aux mouvements politiques religieux autrefois, regardez la France qui, pour quelques-uns, a semblé injuste à certains moments, regardez l'Autriche, et regardez, ce qui est plus important, la Russie nouvelle; et vous verrez l'influence énorme et méritée du celrgé qui sème dans la vie du peuple quelque chose que le peuple attend et que le politicien ne peut lui donner, le spirituel.

Ici, au Canada, grâce à une harmonie religieuse que peu de pays connaissent, malgré nos divergences de langue, de tempérament, de mentalité et de religion, nous pouvons sur ce point, nous entendre, et il appartient au parti libéral de maintenir ce lien.

Je crois que le devoir de quiconque est d'abord d'appartenir à sa petite patrie, que ce soit Québec, l'Ontario, ou la Colombie anglaise et ne blâmez jamais quelqu'un de s'en réclamer, car plus il y sera attaché et plus il aimera la grande patrie qu'est le Canada. Mais de toutes ces idées concentrées dans les petites patries, naîtra l'idée générale qui attachera à la grande, pour tous, elle doit être le Canada qui de jour en jour, grâce à un homme, il est bon qu'aujourd'hui on le dise, Mackenzie King, est sorti du rôle de colonie pour devenir une nation amie de la Grande-Bretagne.

Se rend-on compte, parfois, du rôle accompli par un homme d'idées? Combien souvent ceux qui les ont se font critiquer et rarement voit-on, lorsque la réalisation de leurs vues est affirmée, un éloge.

Le canal de Panama

En 20 ans, 80,122 bateaux l'ont traversé.

PANAMA. — On vient de célébrer le 20e anniversaire de la mise en service du canal de Panama, qui sépare les deux Amériques.

Les statistiques du bureau du canal montrent que, durant ces vingt dernières années, 80,122 bateaux battant pavillon de presque toutes les nations et fournissant un revenu de 339 millions de dollars ont utilisé le canal. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne s'en sont servis le plus, les bateaux américains étant au nombre de 35,123, soit 48.8 pour 100 du total, et les anglais 21,874, soit 27.3 pour 100. Viennent ensuite les bâtiments norvégiens, allemands, japonais, hollandais, français.

Pour commémorer le 20e anniversaire de l'ouverture à la navigation du canal de Panama, un timbre à l'effigie de Goethal a été émis.

Petites annonces

Avis de décès, funérailles, mariages, fiançailles; ventes à l'encan; avis légaux, de faillites, etc., etc.
TELEPHONE 24702

— TARIF —

Petites Annonces.—12 mots pour 25c pour une insertion; 2c pour chaque mot additionnel. Six insertions pour le prix de cinq. Strictement payable d'avance.

Lorsque non payé d'avance, une charge de 10c extra pour chaque insertion sera faite pour couvrir les dépenses de tenue de livres.

Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissances, de mariages, de fiançailles, de services anniversaires, de remerciements, etc., etc.: 50c par insertion selon la formule ordinaire.

Notes commerciales, "Readers": 2c du mot; charge minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de soirées, de réunions de clubs, sociétés ou associations: annonces relatives à des parties de cartes, fêtes champêtres, etc., etc., en caractère ordinaire du journal: 10c la ligne, le titre y compris. Minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de faillites, de ventes à l'encan, de ventes par shérif, de dividendes, etc., etc.: 10c la ligne.

Cartes d'affaires classifiées: 1 mois, $3.00; 3 mois, $7.00; 6 mois, $12.00; un an, $20.00.

JEUNE HOMME DEMANDE.

Jeune homme ayant de l'expérience dans poste de distribution d'essenses et huiles, trouvera emploi en s'adressant à M. Normandeau du Lion Oils Service, angle de la 106e rue et 104e avenue, Edmonton. (47)

LES "JUNIOR WHEAT CLUBS" FONT DE REMARQUABLES PROGRES VERS L'OBJET FIXE.

PROBABLEMENT la meilleure et la plus pratique méthode entreprise en Alberta, pour l'amélioration des grains de semence, se poursuit présentement par les Junior Wheat Clubs, patronnés par l'Alberta Wheat Pool et auxquels coopère le ministère provincial de l'agriculture.

Par l'intermédiaire de ces clubs, le meilleur blé de semence s'introduit graduellement dans les fermes sur toute l'étendue de la province, et, depuis l'origine de ces clubs, on remarque une amélioration notable et grandissante dans la qualité des grains récoltés dans les régions où s'exerce leurs activités.



Junior Wheat Club de Falher.

Les Junior Wheat Clubs ont produit au delà de 2,000,000 de boisseaux de blé de qualité supérieure, dont 20 pour cent est employé à l'ensemencement des terres avoisinantes de chaque club. Aucune autre entreprise similaire n'approche les résulats obtenus par les Junior Wheat Clubs. C'est un fait digne de remarque, que partout où ces clubs fonctionnent avec succès, les adultes sont stimulés et l'habilité des jeunes est un sujet d'orgueil pour les parents.

Malgré la situation décourageante qui existe dans plusieurs régions de la province, la majorité des clubs ont poursuivi leurs activités avec succès. Les membres ont suivi avec intérêt les travaux présentés au cours de plusieurs journées agricoles.

Les illustrations qui accompagnent ces remarques, nous font voir des groupes de membres qui assistaient aux journées agricoles de Falher et de Myrnam. Les garçons du club de Falher furent particulièrement enthousiastes cette année et ils ont obtenus d'excellents résultats. Les membres de ce club sont: Benois Aubin, Bernard Viens, André Albinati, Gérard Levesque, Emmanuel Bujeau, Léo Beaudoin, Aurel Guindon, Armand Gervais, Joffre Gervais, Gérard Phalempin, Lévis Vèstraete, Elie Vestraete, Arsène Ethier.

La journée agricole tenue par le club de Myrnam fut des plus satisfaisante. On y traita de l'indentification des diverses variétés de céréales; de l'enlèvement des mauvaises herbes des champs, dont le grain est destiné à la semence; des moissons; du nettoyage et de la préparation des grains de semence. Ces discussions se firent sous la direction de M. E.-C. Hallman du ministère provincial de l'agriculture. M. A.-J. Charnetski, agronome régional et chef du groupe local parla de l'identification et des moyens de maitriser les mauvaises herbes. M. L. Normandeau, propagandiste du Alberta Wheat Pool, parla de l'intérêt que cette organisation porte aux travaux des Junior Wheat Clubs. Ces sujets intéressèrent grandement tous les membres.

Au cours de cette séance, une machine pour la gradation des grains, la première en Alberta, fut commandée au ministère de l'Agriculture. L'emploi de cette machine rendra possible une meilleure préparation des grains destinés aux expositions.



Junior Wheat Club de Myrnam.